le Canard Libéré
Journal satirique marocain paraissant le vendredi
Dix-neuvième année N°819 vendredi 11 juillet 2025 - 8 DH - Directeur de la publication Abdellah Chankou

Le ministre de l'Enseignement supérieur Azzedine El Midaoui.

Indice d'intégrité de la recherche scientifique 2025

Les universités marocaines mal notées

P8

Le ministre du Transport et de la Logistique Abdessamad Kayyouh.

Aviation civile

LE PETIT PLAN DE VOL DE KAYYOUH

P6

Confus DE CANARD

Quelle immigration voulons-nous?

P2

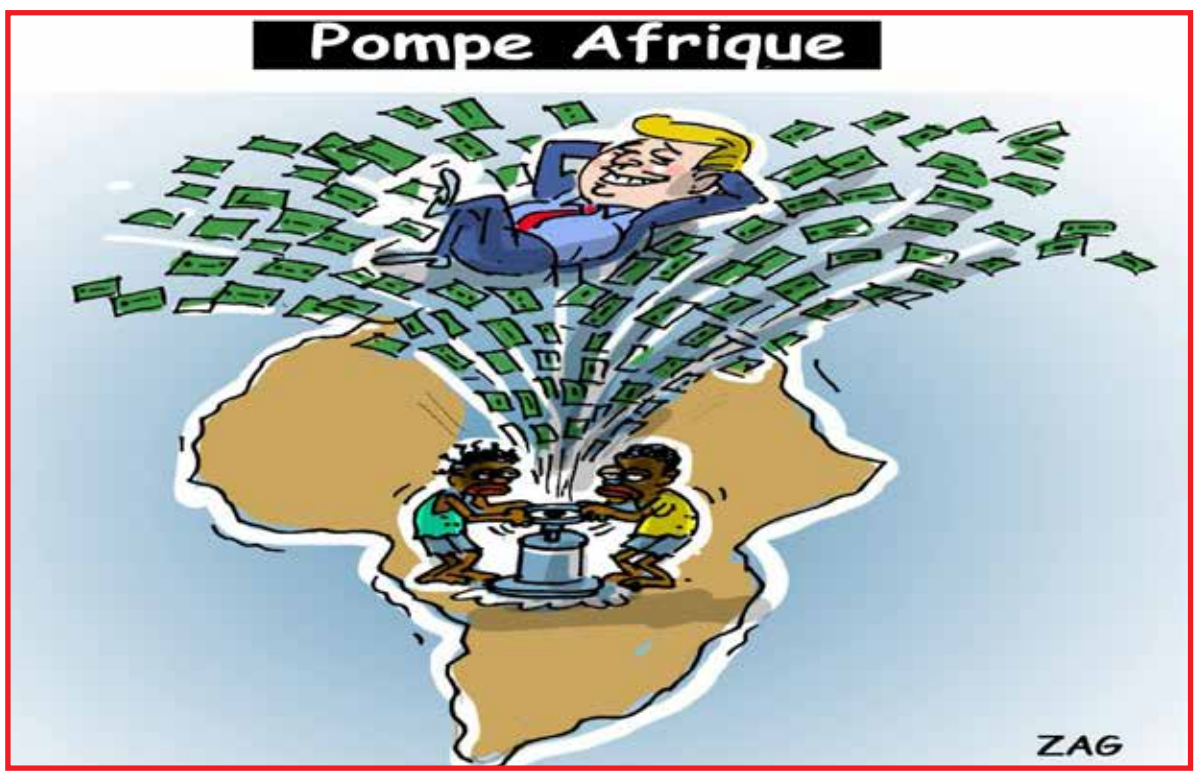

Football

Jawad Ziat reprend les commandes

P3

Jawad Ziat, président du Raja.

Confus de CANARD

Abdellah Chankou
Directeur de la publication

Quelle immigration voulons-nous?

Comment traiter du dossier de la migration subsaharienne au Maroc sans prendre le risque d'être accusé de racisme anti-noir ? Le sujet comporte en effet une complexité inhérente à ses enjeux multidimensionnels qui le rend sensible, voire explosif. Mais ce n'est pas une raison pour tenir la question à l'écart du débat public et ne pas la mettre au centre du discours politique, curieusement muet sur le dossier. Une négligence que rien ne justifie surtout que le fait migratoire est désormais ancré dans les réalités marocaines avec tout ce qu'il charrie comme impacts socio-économiques complexes, influencés par la précarité et la pauvreté de nombreux migrants avec des conséquences tout aussi majeures sur la composition sociodémographique et spatio-temporelle du pays. Jusqu'à quand le phénomène migratoire, dont les implications sont nombreuses à divers niveaux, va t-elle rester l'angle mort de l'action publique?

Sur les réseaux sociaux, le problème est posé en des termes inconvenants avec des commentaires qui exhalent souvent des relents racistes postés à l'occasion de chaque fait divers spectaculaire, notamment les affrontements violents avec des résidents locaux, impliquant des migrants subsahariens dans des quartiers périphériques marginalisés de certaines grandes villes. Cette situation qui témoigne d'une cohabitation difficile avec les habitants en raison d'un choc des cultures a accouché récemment d'une campagne lancée sur les réseaux sociaux, sous le hashtag: «Non à l'installation des Africains subsahariens » ! Sont visés ceux qui sont en situation irrégulière et impliqués dans des faits de violence et de délinquance, sachant que les migrants qui trouvent du travail mènent une vie tranquille et partant ne sont pas en cause. Ceux-là représentent une minorité par rapport à leurs congénères, sans emploi ni perspectives d'avenir, dont des bataillons entiers, hommes et femmes, font la manche ou se livrent à des petits trafics pour survivre…

Ouvrir grand les portes aux flux migratoires au nom des "racines africaines du Maroc", sans contrôle ni régulation et laisser les choses tourner en roue libre ne fait pas une politique responsable.

Entre ceux qui crient à la discrimination et ceux qui appellent à l'expulsion des migrants clandestins il existe une troisième voie. Celle de la régulation des flux migratoires. Objectif : parvenir à une gestion ordonnée de ces derniers à l'entrée comme à la sortie, tout en s'assurant que tous les arrivants étrangers histoire de pouvoir les identifier et protéger leurs droits, disposent d'une preuve d'identité légale. Ce qui est loin d'être le cas de nombreux clandestins qui débarquent au Maroc sans pièces d'identité.

Longtemps perçu comme un pays de transit vers l'Europe, le Maroc s'est affirmé conformément à la volonté royale comme une destination d'accueil des immigrants. Sur hautes instructions en 2013 de SM le Roi Mohammed VI qui tient à promouvoir une migration à visage humain, le gouvernement avait élaboré un statut de demandeur d'asile et des garanties juridiques pour respecter les droits des clandestins. S'ensuivirent des opérations de régularisation des migrants subsahariens qui fuient pour la plupart la guerre et la misère qui sévissent dans leurs pays. Mais sur le terrain, la volonté royale, qualifiée de démarche humaniste à l'international, n'a pas été accompagnée par une prise en charge effective de la part des autorités élues et locales des flux migratoires devenus de plus en plus croissants. Cette négligence, intentionnelle ou pas, est incarnée par l'absence de centres d'accueil pour migrants qui se traduit par l'installation de campements sauvages, à l'image de celui de Oulad Ziane à Casablanca, qui a donné lieu, avant qu'il ne soit évacué en 2023, à des affrontements violents entre les migrants et les riverains.

Une bonne gouvernance migratoire commence d'abord par une surveillance rigoureuse de la frontière terrestre maroco-algérienne dans sa partie est (oriental), principal point d'entrée des sans papiers. Une maîtrise des flux est fondamentale car pouvant contribuer à l'émergence d'une immigration « choisie » qui constitue un pas vers leur intégration dans la société marocaine. Vaste programme qui renvoie à un processus de toutes les complexités susceptibles d'influencer l'identité nationale en l'enrichissant et en la complexifiant à la fois. Aspect délicat parmi tant d'autres ? Quel statut pour les enfants nés d'un mariage mixte entre un émigré chrétien du sud du Sahara et d'une mère marocaine de confession musulmane ?

La question migratoire est trop sérieuse pour que les pouvoirs publics continuent à se complaire dans la politique de l'autruche et ne pas prendre le phénomène à bras-le-corps à travers la mise en place d'une politique de l'immigration aux contours clairs. L'objectif étant de rompre avec le laxisme qui caractérise l'approche marocaine dans ce domaine et favoriser l'accueil des étrangers dans de bonnes conditions. Sans craindre de refouler les migrants irréguliers et les délinquants qui posent un problème sécuritaire pour le pays. Il faut juste s'inspirer de l'expérience des autres, notamment les pays européens, qui ont été confrontés bien avant nous à l'immigration et ses dérives.

Ouvrir grand les portes aux flux migratoires au nom des "racines africaines du Maroc" sans contrôle ni régulation et laisser les choses tourner en roue libre ne fait pas une politique responsable et comporte bien des risques. La solidarité et la fraternité n'excluent pas la fermeté et la responsabilité.

Gare au mélange des genres et à l'inconséquence politique!

Côté BASSE-COUR

Code de la procédure pénale

La Cour constitutionnelle cassera-t-elle les articles 3 et 7?

Le articles 3 et 7 du code de la procédure pénale adopté mardi 8 juillet en deuxième lecture par la Chambre des conseillers, continue de susciter les critiques des milieux juridiques et des droits de l'homme qui les jugent anticonstitutionnels. Ces derniers reprochent à l'article 3 de stipuler que les enquêtes et les poursuites en matière des délits commis dans la gestion de l'argent public relèvent exclusivement du ressort du procureur général du roi près la Cour de Cassation en sa qualité de chef du ministère public alors que toutes les autres infractions restent du domaine des procureurs. Ce qui ressemble à un deux poids deux mesures qui laisserait entendre que les accusés ne sont pas tous égaux devant al justice… L'article 7, quant à lui, dispose que les associations reconnues d'utilité publique sont tenues d'obtenir l'autorisation d'ester en justice de l'autorité gouvernementale chargée de la justice, selon les modalités déterminées par un texte réglementaire, pour exercer l'action civile. Selon le président de Transparency Maroc Saad Taoujni très à cheval sur la constitutionnalité des lois, cette disposition porte atteinte à l'indépendance du pouvoir judiciaire consacrée dans la Constitution puisqu'elle ne permet l'accès à la justice qu'après le passage par le pouvoir exécutif, ce qui est en contradiction avec l'article 118 de la Constitution. L'avis de la Cour constitutionnelle sur la constitutionnalité de ces deux articles controversés est très attendu. Comme ultime recours, M. Taoujni n'exclut pas la demande de l'arbitrage royal. ◗

Saad Taoujni, président de Transparency Maroc

Football

Jawad Ziat reprend les commandes

Comme prévu, Jawad Ziad a obtenu la confiance des adhérents du Raja pour assurer la présidence du club lors d'une assemblée générale organisée lundi 7 juillet à Casablanca. Le nouveau président, 58 ans, n'est pas aussi nouveau que ça puisqu'il préside aux destinées des Verts entre 2018 et 2020, avant que la crise sanitaire ne brise son élan, provoquant une crise sans précédent dans les clubs de foot au Maroc et a l'étranger.

Jawad Ziat n'était pas candidat unique. Deux autres adversaires, anciens présidents comme lui, Saïd Hasbane et Abdellah Birouaine. Au premier tour, le favori des suffrages est arrivé en tête avec 67 voix, contre 40 pour Birouaine et 34 pour Hasbane. Au second tour, Ziat obtient presque un plébiscite avec 91 suffrages contre 43 pour son rival. Un retour aux sources pour Jawad Ziat auquel Rajaouis témoignent estime et considération. Sous son précédent mandat, le Raja a amélioré son palmarès en remportant une Coupe de la CAF, une Supercoupe d'Afrique ainsi qu'un titre de champion du Maroc. Au-delà de ses qualités humaines reconnues, l'homme se distingue par ses compétences gestionnaires et son efficacité opérationnelle qui lui ont permis de réussir dans le secteur public (tourisme) et le privé (immobilier) ou il a fait ses preuves avant de s'installer à son propre compte.

D'un naturel discret et doté d'un grand sens de la rigueur, Jawad Ziat fera beaucoup de bien au Raja qui a besoin d'un homme de son envergure pour tourner la page des échecs et de l'opacité des crises à répétition et des gestions personnelles hasardeuses dont Mohamed Boudrika était le champion incontesté. Ces dérives sur fond d'improvisation appartiennent au passé. Le nouveau président hérite d'un club tourné vers l'avenir qui fonctionne dans le cadre d'une société anonyme, une transformation salutaire dont il était l'un des principaux artisans. Fruit d'une cogestion entre l'association Raja et Marsa Maroc (partenaire historique du club) qui détient 60% de "Raja SA", cette gouvernance moderne est un tournant historique qui permettra sans nul doute au Raja de renouer avec les succès et les titres. Les Rajaouis ont soif de trophées et de victoires éclatantes. ◗

Jawad Ziat, président du Raja.

Achoura à Salé

La fête vire à la violence

Une nuit de folie…

D'habitude, les festivités de Achoura se déroulent sans incidents majeurs. Mais cette année, c'est différent, une série de violences ayant émaillé dans la nuit de samedi 5 juillet à dimanche cette célébration, dans le quartier populaire de Sidi Moussa, à Salé. Une bande de jeunes excités s'est livré à des actes dangereux. Elle a brûlé des pneus, lancé des pétards sur les passants et jeté des cailloux sur les forces de l'ordre et les pompiers qui ont débarqué pour éteindre le feu. Une nuit de folie, très agitée. Il y avait de la tension, beaucoup de tension dans l'air. Survoltés, les fêtards en furie n'avaient peur de rien. Bilan : blessés parmi les hommes en uniforme et une dizaine d'interpellations. Cette fois, on a dépassé les limites du défouloir. Un palier a été franchi. La tradition de Achoura est-elle devenue un prétexte pour déverser un trop plein de frustration… ? ◗

Côté BASSE-COUR

Beurgeois GENTLEMAN

Les milliardaires haineux ne se cachent plus… (2/6)

Le jeune milliardaire Stérin, qui a fait fortune en prélevant jusqu'à 30% sur le prix des cadeaux offerts par les CONSommateurs qui achètent une petite boite nommée « SmartBox » au lieu de réserver directement à l'hôtel ou au restaurant. Tous les hôtels, tous les bons restaurants ont un service de réservation via Internet ! Bon sang, pourquoi aller donner à l'avance l'argent à un type qui vous vend une boite vide, garde la monnaie pendant des mois et ne paye l'hôtelier et le restaurant que quand vous allez séjourner chez lui… Si vous n'avez pas le temps ou vous avez oublié d'y aller, c'est tout bénéfice pour lui, il encaisse tout et ne restitue rien ! Il a beau menacer de poursuites judiciaires quiconque l'assimilerait à l'extrême droite, c'est bien vers ce camp qu'il se tourne pour accroître son influence sur la vie politique française en dépensant le magot qu'il a ainsi accumulé en très peu de temps. Ce très jeune milliardaire qui se dit plus patriote que les Français de souche est un évadé fiscal en Belgique pour ne pas payer ses impôts sur les revenus en France et a localisé sa SmartBox en Irlande pour ne pas payer l'impôt sur la société en France. Plus patriote de pacotille que lui tu meurs ! Sa fortune finance un institut de formation visant à préparer des extrémistes de droite à exercer des responsabilités politiques. Le financement de cette formation est l'une des pierres angulaires de l'échafaudage politique de Stérin, qui encourage par plusieurs projets la montée en puissance des idées de l'extrême droite.

Stérin décrit dans son projet nommé PERICLES qu'il vise à l'installation, à tous les échelons du pouvoir, de l'extrême droite pour lutter contre le socialisme, le wokisme, l'islamisme et l'immigration. Stérin veut servir et sauver la France. Pour cela, Périclès prévoit de déployer environ 150 millions d'euros en finançant l'école des futurs maires pour faire un raz-de-marée aux prochaines élections municipales de 2026. L'acronyme de son projet PERICLES veut dire : Patriotes, Enracinés, Résistants, Identitaires, Chrétiens, Libéraux, Européens, Souverainistes. Périclès veut promouvoir la liberté individuelle et d'entreprendre, la propriété privée, le vrai, le bien, le beau, la famille base de la société, le christianisme, l'enracinement dans un terroir, la fierté de son histoire, son identité, sa culture, l'unité et la cohésion (en encourageant la division ! Bravo pour ta cohérence intellectuelle, Stérin), la cohésion et la confiance. PERICLES doit combattre l'hyper-étatisme, le socialisme et l'assistanat (et la charité chrétienne ! Bravo pour ta cohérence intellectuelle Stérin), les lois liberticides, le Wokisme, le Refus des limites, la laïcité agressive, le refus de la préférence nationale, l'Islamisme et l'Immigration. Stérin a 3 objectifs pour servir et sauver la France : (1) une victoire idéologique : rendre ses

idées majoritaires dès les prochaines élections municipales de 2026, promouvoir ses idées de façon claire, argumentée et cohérente (médias, réseaux sociaux, influenceurs (Merci Trump ! Tu es copié par tous les milliardaires), production intellectuelle, imposer ses thèmes et en maîtriser la production audiovisuelle, porte-parole, leaders d'opinion), décrédibiliser et attaquer les idées adverses par des procès et le « shaming » (le shaming, c'est La7chouma pour faire honte car Stérin par le franglais pour faire savant). (2) Victoire électorale : faire la différence lors des élections municipales de 2026, identifier les élections prioritaires sur lesquelles agir et déterminer quels candidats alignés ont le plus de chance de victoire et les former au combat (stratégie, communication, choix des thèmes), mettre à leur disposition tous les outils nécessaires (big data, médias, ressources humaines, financement). (3) Victoire politique : permettre l'exercice réussi du pouvoir dès 2026, mettre à disposition un programme cohérent et global (think tank, livre blanc pour les municipales 2026, shadow cabinet), construire une relation de confiance avec tous les leaders de l'extrême droite de demain pour les faire travailler ensemble en cas de victoire électorale, fournir une réserve d'hommes de pouvoir prêts à servir à tous les postes clés (cabinets, structures parapubliques, haute administration), développer les réseaux relais nécessaires (médias, finance, organismes internationaux). ◗ (À suivre)

Beurgeois.Gentleman@gmail.com
Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com

Décès de Abdelkader Benslimane Un grand commis de l'Etat s'en va...

C'est un grand commis de l'Etat qui a tiré sa révérence le 4 juillet 2025 : Abdelkader Benslimane. Il était âgé de 94 ans. Ce natif de Rommani dans la région de Zaer a fait une carrière remplie dans le Maroc de feu Hassan II comme ambassadeur et en tant que ministre. Cet homme d'une rare élégance, efficace au travail, alternait les postes dans la diplomatie et le gouvernement. Ambassadeur à Bruxelles (1971-1972) puis ministre de l'Énergie et des Mines, de la Marine marchande, du Commerce et de l'Industrie dans le cabinet de Ahmed Osman. Le RNI, qui venait alors d'être fondé par ce dernier, attire les cadres les plus en vue du Maroc aussi bien citadin que rural. Titulaire d'une licence de droit et de sciences politiques décroché en 1957 en France où il fera au début des années 60 son baptême de feu diplomatique comme conseiller, Abdelkader Benslimane retour au bercail et se voit nommé directeur général du Bureau des recherches et de participations minières (BRPM, ancêtre de l'ONHYM).Le Maroc du début des années 70 est en pleine ébullition politique. C'est dans le contexte que

Abdelkader Benslimane.

le RNI voit le jour. Fe Benslimane était aux premières loges de la nouvelle formation aux côtés de Mohamed Jalal Essaïd, Abdallah Kadiri, Arsalane El Jadidi, Khelli Henna Ould Errachid et bien d'autres qui mèneront bien plus tard un acte de dissidence spectaculaire qui accouchera en 1982 du fameux PND, le parti des ruraux. Les fondateurs de cette formation se sentaient de plus en plus à l'étroit dans la formation originelle dominée par une élite urbaine qui monopolisait, sous l'autorité de M. Osman, la décision politique. Mais les responsabilités les plus importantes, feu Benslimane les occupera sous l'étiquette du RNI : ministre des Finances (1974-1978) et patron de la BNDE (1978-1991) qu'il restructure et réorganise. Retour en 1991 au gouvernement comme ministre PND du Tourisme après avoir officié comme ambassadeur à Bonn dans les années 80 puis à Alger à la fin de la décennie 90. Son dernier poste avant de partir à la retraite fut l'ambassade de Tunis en 2002. C'était un homme flamboyant et d'une grande urbanité, paix à son âme, qui a marqué la haute administration de son empreinte en contribuant avec toute une génération de hauts cadres brillants à la construction du Maroc indépendant. ◗

Côté BASSE-COUR

Exercice 2024 L'ANCFCC signe de nouvelles performances

Le Conseil d'administration a pris acte des résultats remarquables enregistrés par l'agence en 2024.

L'Agence nationale de la Conservation foncière, du Cadastre et de la Cartographie (ANCFCC), affiche au titre de l'exercice 2024, des performances en forte croissance. C'est ce qui ressort de la réunion de son Conseil d'administration, tenue le 8 juillet 2025, à Rabat, sous la présidence du ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, Ahmed El Bouari. Consacrée principalement à l'arrêté des comptes de l'exercice 2024, cette réunion, qui s'est déroulée en présence de Abdeltif Loudiyi, ministre délégué auprès du Chef du gouvernement, chargé de l'Administration de la Défense Nationale, a pris acte des résultats remarquables enregistrés par l'Agence au cours de l'année écoulée: un chiffre d'affaires record de 9.33 milliards de DH, en progression de 10 % par rapport à l'exercice 2023 et une contribution significative aux finances publiques, avec 7,4 milliards de DH versés à l'État, dont 6 milliards directement au budget général. A cette occasion, le directeur général de l'Agence, Karim Tajmouati, a mis un coup de projecteur sur les principales avancées au titre de l'année 2024 et ce à travers des indicateurs en nette progression portant notamment sur l'immatriculation de 1 400 000 hectares, soit +19 % par rapport à l'exercice 2023, la délivrance de plus de 2 300 000 certificats de propriété, correspondant à une hausse de 13 % par rapport à l'exercice 2023 et la production de 120 000 titres fonciers en milieu rural dans le cadre des projets de l'immatriculation foncière d'ensemble. Ces indicateurs traduisent, si besoin est, une intensification des efforts pour accélérer l'immatriculation foncière, en particulier dans le monde rural, avec un impact socio-économique positif. Parallèlement à ces résultats, l'ANCFCC poursuit sa stratégie en matière de transformation digitale, avec des chantiers d'envergure engagés autour du renforcement de la cybersécurité, de la consolidation de son infrastructure numérique et de la mise en œuvre de son schéma directeur des systèmes d'information. Le Conseil a unanimement salué les performances de l'Agence, ainsi que son rôle central dans la réussite des projets stratégiques du Royaume, en partenariat étroit avec les différentes institutions publiques. En clôture des travaux, le Conseil a approuvé l'ensemble des résolutions présentées et a arrêté les comptes de l'exercice 2024 certifiés sans réserve. Le président et l'ensemble des membres ont félicité le management et l'ensemble des équipes de l'ANCFCC, à l'échelle territoriale et centrale, pour leur mobilisation et leur professionnalisme. ◗

Santé Akhannouch dresse son bilan

Aziz Akhannouch, Chef du gouvernement

L'intervention du Chef du gouvernement en séance plénière lundi 7 juillet consacrée au système national de santé n'a pas convaincu l'opposition. Face à la batterie de mesures législatives, les divers dispositifs visant à améliorer l'offre de soins et les moyens de financement mobilisés, évoqués par Aziz Akhannouch, le scepticisme était dominant. Les détracteurs de la politique gouvernementale dans ce domaine essentiel ont fustigé un catalogue de promesses non tenues comme la mise en place des médecins de famille et la carte électronique de soins (l'équivalent de la Carte Vitale en France). La généralisation de la couverture médicale à "tous les Marocains", selon le chef du gouvernement reste problématique pour de nombreux experts qui font état de près de 8 millions de personnes dépourvues de l'assurance maladie. Aziz Akhannouch a tenté de brosser un tableau idyllique de la santé au Maroc tout en indiquant que les fruits de la réforme entreprise ne seraient cueillis qu'à moyen terme. Sous le mandat de l'exécutif du mondial ? ◗

Assurance

Sanlam innove et lance la première assurance santé pour chiens et chats au Maroc

Sanlam Maroc vient d'annoncer le lancement de « Assur'Chien & Chat », la toute première assurance santé dédiée aux chiens et aux chats au Maroc. À travers ce produit novateur, Sanlam Maroc renforce son positionnement d'assureur à l'écoute des évolutions sociétales et des besoins émergents, engagé à y apporter des solutions concrètes et innovantes. Face à la hausse significative des dépenses de santé animale (consultations, examens, interventions chirurgicales ou soins préventifs…) Sanlam Maroc propose une couverture complète et accessible, permettant aux propriétaires de compagnons à quatre pattes de faire face aux petits soucis de santé et autres accidents. L'offre Assur'Chien & Chat s'articule autour de trois formules adaptées au besoin et budget de chacun : Essentiel, Confort et Premium, permettant des remboursements allant jusqu'à 90 % des frais engagés auprès des vétérinaires avec un plafond de couverture pouvant atteindre 15 000 Dhs. Sanlam Maroc garantit une protection dès l'âge de 3 mois jusqu'à 15 ans, assurant ainsi une prise en charge adaptée aux différentes phases de la vie de l'animal de compagnie. Dans une logique de simplicité et d'accessibilité, la souscription à Assur'Chien & Chat est entièrement digitalisée, disponible directement sur le site www.sanlam.ma, ou via le réseau d'intermédiaires Sanlam Maroc à travers tout le Royaume. ◗

Le Maigret du CANARD

Le ministre du Transport et de la logistique Abdessamad Kayyouh.

Aviation civile

LE PETIT PLAN DE VOL DE KAYYOUH

Le torchon brûle entre le ministre du Transport et de la logistique Abdessamad Kayyouh et le directeur général de l'aviation civile Tarik Talibi. Depuis quelque temps, celui-ci est dans le viseur du ministre istiqlalien qui lui reproche le refus d'exécuter son agenda politique à mille lieues de sa mission de régulateur de la sécurité aérienne. A caractère purement électoraliste, l'agenda de M. Kayyouh, par ailleurs député de Oulad Tayma, à Taroudant, s'apparente à un drôle de plan de vol consistant à offrir des marchés publics à ses proches sans passer par une mise en concurrence en bonne et due forme ! Une injonction à laquelle M. Talibi refuse de se soumettre, déterminé à protéger de la prédation le budget de plus de 100 millions de DH alloué à la direction de l'aviation civile (DAC), notamment pour les frais de formation, études et autres primes. Une manne qui fait saliver le ministre istiqlalien et aiguise follement son appétit. Mais avec M. Talibi, un haut cadre maison très brillant qui a démarré sa carrière au ministère du Transport dans les années 90, la grande bouffe à la sauce partisane est interdite.

Comme M. Talibi fait de la résistance, M. Kayyouh n'a pas hésité à déployer tous les moyens du harcèlement et de la vengeance en sa possession. Première action : Envoi de missions d'inspection pour vérifier la conformité des dépenses engagées par la direction récalcitrante. Les enquêteurs n'ayant rien trouvé à se mettre sous la dent, notre ministre de haut vol décide de le déposséder de l'essentiel de ses attributions qu'il a déléguées à un hommelige qui ne connait que dalle à l'aviation civile.

Poussé dans ses derniers retranchements, Abdessamad Kayyouh est allé jusqu'à saisir le chef du gouvernement pour obtenir son accord de débarquer cet ingénieur d'État en aéronautique qui ne demande qu'à s'acquitter de sa mission pour laquelle a été nommé en décembre 2024 en Conseil de gouvernement.

Il faut dire que les chantiers sont nombreux: en plus des aspects liés à la réglementation du transport aérien la formation des pilotes ainsi que le contrôle des activités aéronautiques, il y a la planification des nouvelles infrastructures aéroportuaires lancées par l'ONDA dans le cadre de la stratégie « aéroports 2030 ». Sans compter la régulation, la sûreté et la sécurité du transport aérien, la gestion du trafic aérien et le suivi des conventions internationales et des accords signés par la Maroc dans le domaine du transport aérien. Le ministre, lui, navigue dans un autre monde ◗

La rédaction

Le Maigret du CANARD

Edition 2025 de l'Immersive Fintech Day

Attijariwafa bank explore l'avenir des services financiers

En partenariat avec KPMG au Maroc, Wenov, l'entité Innovation du groupe Attijariwafa bank, a organisé la deuxième édition de l'Immersive Fintech Day. Il s'agit d'une manifestation d'envergure consacrée à l'innovation dans les services financiers. Fort du succès rencontré lors de la première édition de l'année passée, l'Immersive Fintech Day a signé son retour le 30 juin à Casablanca, avec la participation de Mustapha Lahlali, Directeur Exécutif du Morocco Fintech Center.

Ce rendez-vous exclusif a réuni plusieurs acteurs de référence de l'écosystème fintech marocain ainsi que les dirigeants d'entités et de filiales du groupe Attijariwafa bank. Cette journée a eu pour objectif de rapprocher les besoins métiers d'Attijariwafa bank des solutions concrètes proposées par des fintechs marocaines. L'événement a permis d'impulser un dialogue structuré entre les équipes de la Banque et les fintechs autour de 8 thématiques stratégiques : Retail, Corporate Investment banking, Cybersécurité, RH, Conformité, ESG, Digital, Marché des capitaux et BNPL.

Les participants ont planché sur les grands enjeux de la transformation numérique du secteur financier.

À travers des ateliers immersifs et des sessions de restitution, les participants ont pu explorer des cas d'usage concrets, identifier des leviers d'innovation et poser les bases de futures collaborations. La journée s'est conclue par des sessions de networking et d'échanges B2B organisées autour d'un cocktail dinatoire. Ce qui a permis aux participants d'initier des collaborations concrètes et de tisser des liens à fort potentiel business.

À travers cet événement, les participants ont pu approfondir les grands enjeux de la transformation numérique du secteur financier qui redéfinissent les prestations bancaires identifier des opportunités de collaboration technologiques, nourrir la réflexion stratégique sur l'avenir des services financiers, tout en mettant en valorisant l'écosystème des fintechs marocaines et de ses acteurs.

Le Maigret du CANARD

Indice d'intégrité de la recherche scientifique 2025

Les universités marocaines mal notées

Ce constat peu flatteur met en lumière les travers du monde universitaire qui pris dans la course aux indicateurs a tendance à recourir aux solutions de facilité aux dépens de l'éthique et de la rigueur académique.

SEDDIK MOUAFFAK

Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation, Azzedine El Midaoui.

Puisée dans l'indice d'intégrité de la recherche scientifique 2025, l'information a fait l'effet d'un coup de massue : pas moins de dix universités marocaines, et non des moindres, se trouvent au banc des accusés, pour cause de non-respect des critères d'intégrité et de transparence des publications de leurs étudiants et enseignants s'adonnant à l'exercice de la recherche scientifique. Ce qui a valu aux universités en question de ne pas figurer dans les revues scientifiques sérieuses non seulement pour cause d'erreurs scientifiques, mais aussi pour cause de fraude et de plagiat. Il s'agit de l'université Ibn Tofail de kénitra, dont 165 articles scientifiques lui ont été retirés sur les 2154 publiés, ce qui lui a valu d'occuper le rang 117 au niveau international. Elle est suivie des quatre autres universités en mal de classement et qui ne sont autres que l'université Ibn Zohr d'Agadir (96 articles scientifiques retirés des 1912 publiés), l'université Hassan II de Casablanca (202 articles scientifiques retirés sur les 3668 publiés), l'université Mohamed V de Rabat (253 articles retirés de la publication sur les 4544), l'université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès (191 articles scientifiques retirés de la publication sur les 3646 effectivement publiés). Viennent, ensuite, selon un degré moindre de gravité (puisqu'elles sont considérés « sous contrôle»), les universités Abdel Malek Assaadi, l'université le Sultan Moulay Soulaimane, l'université Moulay Ismael, l'université polytechnique Mohamed VI et l'université Qadi Ayyad de Marrakech.

A cause de ces mauvais classements des universités nationales à l'international, le Maroc occupe en comparaison avec d'autres pays de l'Afrique du Nord et du Moyen -Orient, la troisième place parmi les six pays cités dans ce classement. A leur tête les 25 universités de l'Arabie Saoudite et les 19 universités d'Egypte. Quant aux quatrièmes universités mal classées elles sont irakiennes et jordaniennes (5 universités pour chaque pays) et tunisiennes (5 universités).

Ce constat peu flatteur met en lumière les travers du monde universitaire qui pris dans la course aux indicateurs a tendance à recourir aux solutions de facilité aux dépens de l'éthique et de la rigueur académique. Puisque la fin justifie les moyens, même un usage – souvent mal intentionné -des nouvelles technologies d'intelligence artificielle a contribué à vider le processus d'apprentissage de sa substance créative et innovante. Avec ces nouveaux outils capables de générer des dissertations complètes en quelques secondes, certains étudiants -pas tous heureusement- sont tentés de contourner l'effort intellectuel nécessaire à l'apprentissage. A quoi bon passer, alors, des heures et des heures d'apprentissage et de recherches, à quoi bon fréquenter régulièrement les bibliothèques, alors qu'il suffit de faire appel à l'Intelligence artificielle pour générer toutes les informations nécessaires et les rédiger en toute vitesse ? Ni sources savamment réunies, ni références bibliographiques si difficilement sélectionnées avec rigueur, tout est concocté en quelques minutes. Et le plat de connaissances est servi. Presque sans effort. Sans esprit critique. Résultat : de plus en plus d'étudiants utilisent les nouvelles technologies dans le cadre de leurs études, oubliant en cours de route, le ba-à- ba des méthodologies de la recherche. Et quand on y associe le manque de lectures assidues et critiques tout autant que l'absence d'éthique personnelle, alors, bonjour les dégâts.

Cependant, il ne faut pas croire que l'utilisation de l'Intelligence artificielle dite générative est une spécificité marocaine. La majorité des étudiants en doctorat du monde entier cèdent aux sirènes de l'IA qui opèrent à partir de la masse de données déjà existantes. D'où le manque de créativité dans les rendus de l'IA. Dans un monde qui commence à être régenté par les outils numériques favorisent la paresse intellectuelle, il est compliqué de demander à un doctorant ou un étudiant de ne se fier qu'à sa propre intelligence pour confectionner ses travaux. ◗

Pèlerinage

Pour Ahmed Taoufik, tout va bien!

Le pèlerinage 2025, qui vient de se terminer, s'est déroulé « dans de bonnes conditions à tout point de vue et la majorité des pèlerins ont exprimé leur satisfaction par rapport aux différentes prestations fournies que ce soit en matière d'encadrement, de logement, de transport ou d'assistance sanitaire. ». Ainsi parlait Ahmed Taoufik mercredi 2 juillet 2025 à Rabat, en marge de la réunion de la Commission royale chargée du pèlerinage portant sur les préparatifs de la prochaine édition du Hajj (2026-1447H).

Or, nul ne sait sur quelle base s'est appuyé le ministre des Habous et des Affaires islamiques pour affirmer que les pèlerins dans leur majorité étaient contents de la qualité de service lors des étapes du pèlerinage de cette année. Nos deux enquêtes consacrées au sujet ont révélé plutôt le contraire : un mécontentement de la plupart des pèlerins, notamment par rapport à leurs conditions de logement et de restauration à Mina et Arafat.

En fait, seule une enquête de satisfaction digne de ce nom peut permettre d'évaluer de manière précise et objective le degré de satisfaction des pèlerins par rapport à chaque prestation. Un sondage que les services de M. Taoufik devraient réaliser puisqu'ils jouent, une exception dans le monde arabe et musulman, les agences de voyage en matière du pèlerinage. En attendant, Ahmed Taoufik ne perd pas de temps. Il a profité de la réunion de la commission du pèlerinage pour exhorter les citoyens sélectionnés via le tirage au sort pour le prochain pèlerinage de déposer entre le 21 juillet et le août 2025 la somme forfaitaire 65.000 DH (qui sera ajustée ultérieurement, soit à la hausse, soit à la baisse) auprès des agences de Al Barid! Pourquoi obliger les futurs pèlerins à bloquer leur argent dès maintenant pour un voyage qui aura lieu dans une année ? En voilà une sacrée question ! ◗

Ahmed Taoufik, ministre des Habous et des Affaires islamiques.

Le Maigret du CANARD

Premières assises de l'Intelligence Artificielle

Le Maroc affiche ses ambitions et après?

Le Maroc doit tout entreprendre pour réduire sa dépendance vis-à-vis des solutions IA étrangères

SEDDIK MOUAFFAK

Le gouvernement a organisé les 1er et 2 juillet 2025 la première édition des assises de l'intelligence artificielle (IA) Les promoteurs de cette manifestation se sont fixés comme objectif de « définir les contours d'une stratégie nationale d'une IA souveraine, adaptée aux besoins de la population et des secteurs stratégiques du Maroc », selon les termes de Amal El Fellah Seghrouchni, ministre en charge de la Transition numérique et de la Réforme de l'Administration, lors de son intervention devant un parterre de participants.

Ces premières assises de l'IA, tout en lançant une réflexion inédite sur les opportunités offertes par cette technologie de rupture, n'en posent pas moins de défis pour le présent et l'avenir. D'autres pays, parmi les plus développés, et à leur tête les Etats-Unis d'Amérique, suivis de plus près par la Chine, nous ont devancé dans ce domaine. Tout près de nous, l'Europe essaie de rattraper le retard. Il est de plus en plus certain que celui qui domine l'intelligence artificielle domine le monde. Les autres pays d'Asie, d'Amérique et d'Europe suivent tant bien que mal cette course au leadership mondial.

Chacun de ces leaders fait tout pour mener la danse en vendant au prix fort ses dernières solutions IA. L'inventeur de chatbot d'intelligence artificielle ChatGPT est désormais valorisé à 300 milliards de dollars. Ce qui signifie que l'IA est une affaire de matière grise mais aussi d'investissements lourds à consentir pour entrer dans ce nouveau marché hautement juteux. Le Maroc veut-il se positionner comme destination qui attire les gros capitaux dans cette technologie révolutionnaire ?

Pour le moment, le Maroc fait partie, à l'instar des pays émergents, consommateurs des solutions IA américaines et chinoises qui dominent le marché. Le défi est tel que notre pays doit agir pour favoriser les conditions de sa souveraineté numérique en agissant sur les facteurs décisifs que sont la formation des compétences dans ce domaine et la création d'un écosystème performant et compétitif.

Échange souriant de bonnes intentions entre la ministre de la Transition numérique et son collègue de l'Education nationale.

Les bonnes intentions sont là. La prise de conscience aussi. Mais le Maroc ne fera pas ce l'IA un allié de taille dans les différents usages avec juste la signature de conventions ministérielles. Nous n'avons pas encore construit les bases solides pour prendre le train de la révolution IA en cours. Le chemin est difficile, long, car dans ce domaine, ce qui compte le plus c'est le passage à l'action. A l'instar des autres pays qui nous ont devancé, aussi bien par le renforcement des infrastructures de calcul et les maillons critiques de la chaîne de valeur de l'IA, que par la formation des talents de l'IA. Le tout en passant à la vitesse supérieure en matière d'accélération des usages de l'IA.

Or, dans ce domaine, il n'y a pas de modèle unique à suivre. Chaque pays a adopté, en temps opportun, sa stratégie nationale. Résultat : les Etats-Unis, qui arrivent largement en tête du classement mondial, excellent dans les piliers de la recherche et du développement (R&D) et de l'économie de l'IA nous apprend le Stanford Institute for Human-Centered AI (HAI) AI Index. En effet, selon cet Institut « si les États-Unis produisent systématiquement les modèles d'apprentissage automatique de l'IA les plus remarquables, attirent les plus hauts niveaux d'investissement privé dans l'IA, et sont les premiers à publier des travaux de recherche responsables sur l'IA », la Chine, elle « fait preuve d'atouts considérables dans les domaines de la R&D, de l'économie, et des infrastructures. En mettant l'accent sur le développement de technologies d'IA avancées et en intensifiant ses investissements en R&D ».

Quant au Royaume-Uni, qui trône à la troisième place de ce classement mondial « il est particulièrement performant dans les domaines de la R&D, de l'éducation, et de la politique et de la gouvernance », tandis que « l'Inde affiche de solides performances en matière de R&D et des améliorations récentes dans le domaine de l'économie ». En 5ème position et première au niveau arabe, les Émirats arabes unis « ont une bonne note dans le secteur économique », note l'institut, qui place la France juste après grâce au dynamisme dans les domaines de la politique et de la gouvernance, de l'éducation, et des infrastructures.

Quant à la Corée du Sud, elle se classe au septième rang, notamment, grâce à « ses excellents résultats obtenus dans les domaines de la politique et de la gouvernance, des infrastructures, et de l'opinion publique ». Elle est suivie par l'Allemagne avec « de bonnes notations en matière de R&D, d'IA responsable, et d'éducation ».

Enfin, le Japon et Singapour ferment la marche des 10 meilleurs au niveau mondial et ce, grâce à « leurs bonnes performances dans la R&D ou encore l'économie ».

Rappelons que les auteurs de ce classement mondial, observent que l'AI Index suit, rassemble, distille et visualise les données relatives à l'intelligence artificielle (IA) et que cet outil est conçu pour permettre aux décideurs politiques, aux chefs d'entreprise, aux chercheurs et au public de disposer d'informations exploitables et fondées sur des données concernant le développement de l'IA à l'échelle nationale ou internationale.

Or, sans aller jusqu' à suivre à la lettre l'un ou l'autre de ces modèles le Maroc peut s'en inspirer, s'il le veut, pour tracer sa propre voie de développement.

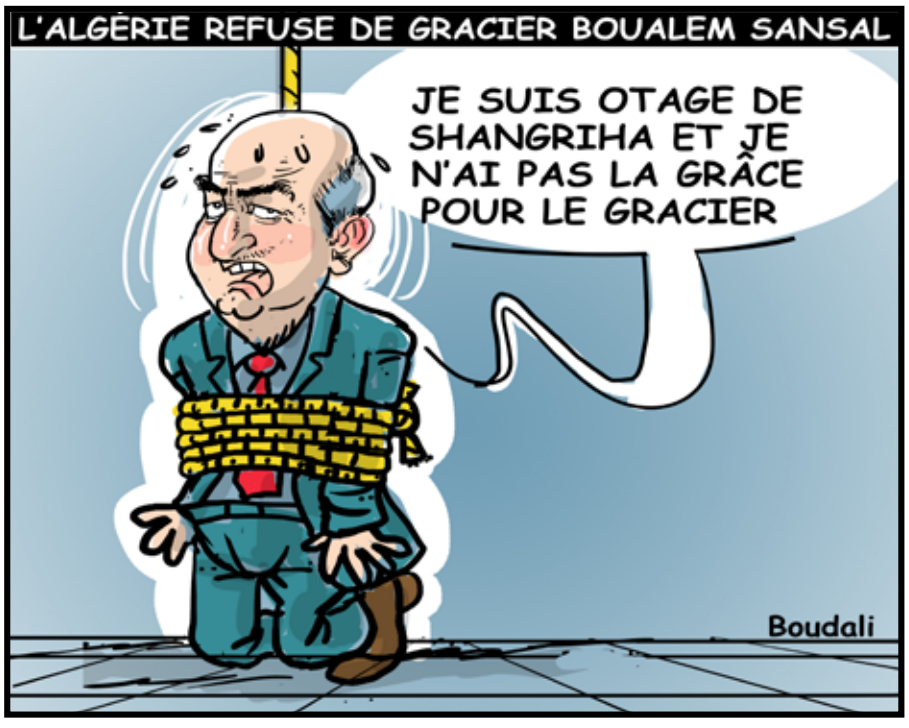

Can'Art et CULTURE

Le droit des écrivains d'utiliser l'IA

Vers une définition claire des règles

MOULOUD BENZADI

L'intelligence artificielle a transformé de nombreux domaines, mais en littérature, elle suscite encore crainte et rejet. Des manuscrits sont écartés dès qu'une intervention de l'IA est suspectée, souvent sur la base de détecteurs peu fiables et à l'insu des auteurs. Malgré les appels à un usage éthique, les règles restent floues et le sujet souvent tabou. En tant qu'écrivain, lexicographe et chercheur, j'ai voulu défendre le droit d'utiliser l'IA dans l'écriture, proposer des approches réfléchies et contribuer à une définition plus claire des règles.

Utiliser l'IA pour la recherche

En tant que chercheur, j'ai tendance à combiner le moteur de recherche Google et les outils d'IA. L'IA est sans aucun doute plus efficace, car elle peut résumer rapidement des livres, des articles et des documents historiques en un temps record, me permettant de rassembler les informations nécessaires sans avoir à lire chaque source en entier. Les outils d'IA peuvent également aider à vérifier les faits, confirmer des dates, des lieux, des noms et des événements pour garantir un récit précis. Ils peuvent aussi être le meilleur ami d'un romancier en fournissant des informations précieuses sur les contextes historiques, culturels, politiques ou sociaux, aidant à créer des scènes authentiques, notamment dans les romans historiques. Il n'y a aucun mal à utiliser l'IA comme outil de recherche, car cela revient à utiliser un moteur de recherche en ligne, avec une différence majeure — les recherches en ligne nécessitent souvent de consulter plusieurs liens et de trier une quantité d'informations trop importante, ce qui prend du temps, tandis que l'IA fournit des réponses plus spécifiques et ciblées, permettant d'économiser temps et efforts.

Mouloud Benzadi *

Utiliser l'IA pour la rédaction

Les auteurs peuvent utiliser l'IA comme assistant pour rédiger leurs romans. Cette utilisation est éthique et bénéfique si l'auteur connaît déjà l'histoire, l'intrigue et les thèmes à explorer. L'IA ne remplace pas l'écrivain, mais agit comme un outil puissant pour optimiser le processus d'écriture — en organisant les scènes, générant des variations du contenu, maintenant la cohérence narrative et ajustant le rythme ou le ton. Elle répond instantanément aux demandes d'ajustements stylistiques, suggère des formulations plus claires et explore différentes façons de dérouler une scène, tout en respectant la vision de l'auteur. Ce n'est pas une génération de contenu par une machine, mais un contenu guidé par l'écrivain. Les auteurs peuvent utiliser l'IA tout comme ils ont utilisé des éditeurs ou des logiciels d'écriture. J'ai récemment échangé avec l'écrivain canadien Shane Joseph, qui utilise également l'IA pour l'évaluation de manuscrits, la relecture et les livres audio. Il souligne une distinction claire entre assistance et paternité : l'IA doit soutenir, mais jamais générer de contenu, surtout en fiction où la créativité humaine est essentielle. Sa distinction entre travaux « assistés par l'IA » et « générés par l'IA » offre un modèle réfléchi pour une avancée intègre des écrivains et éditeurs.

Assurer la cohérence

L'IA s'avère être un outil précieux pour les écrivains, notamment pour maintenir la cohérence linguistique. Par exemple, un auteur pourrait mélanger le français de France et le français québécois, utilisant des termes comme « voiture » et « char », ou alternant entre « ferry » et « traversier ». Des mots anglais courants au Québec, tels que « parking » ou « weekend », pourraient également être insérés dans un texte destiné au public français. L'IA peut repérer et corriger ces incohérences, garantissant un style uniforme.

De plus, elle identifie les différences dans les mots composés, par exemple entre « bien-être » et « bien être ». J'ai moi-même commis des erreurs en anglais, comme écrire « for ever » au lieu de « forever ». L'IA vérifie également la mise en forme, y compris les polices et la disposition des paragraphes, pour respecter les normes éditoriales. Elle peut signaler des lacunes ou des transitions abruptes dans un texte. Ces tâches, généralement effectuées par un éditeur humain, peuvent également être réalisées efficacement par l'IA, qui joue un rôle similaire et ne devrait pas être exclue de ces fonctions.

L'IA pour la relecture et la lisibilité

L'IA peut être utilisée de manière éthique pour soutenir les écrivains en corrigeant les erreurs sans altérer le contenu ou l'intention. Elle repère les fautes courantes, comme « acceuil » corrigé en « accueil », ou « innatendu » en « inattendu », ainsi que des erreurs de grammaire comme « il faut que je vais » remplacé par « il faut que j'aille ». Elle ajuste aussi la ponctuation, la syntaxe, et la cohérence des temps verbaux. Par exemple, « Quand j'étais petit, je vais souvent chez ma grand-mère » devient « Quand j'étais petit, j'allais souvent chez ma grand-mère ».

L'IA s'avère être un outil précieux pour les écrivains, notamment pour maintenir la cohérence linguistique.

L'IA améliore aussi la clarté et la fluidité du texte. Elle peut reformuler des phrases maladroites, proposer un vocabulaire plus naturel, ou diviser des passages trop longs. Une phrase comme « Elle a rapidement couru très vite pour attraper l'autobus » pourrait être simplifiée en « Elle a couru pour attraper l'autobus ». Le sens reste le même, mais la formulation est plus directe.

Tout comme les écrivains font appel à des éditeurs humains, ils devraient pouvoir utiliser l'IA pour peaufiner leurs manuscrits. Si une personne peut suggérer de meilleures formulations, l'IA devrait aussi être acceptée comme outil d'aide à l'écriture.

L'IA affine les voix globales

Les écrivains non natifs comme moi, qui rédigent en anglais, rencontrent souvent des difficultés liées à la structure des phrases, aux idiomes et aux expressions peu familières dans leur langue maternelle — des défis que les locuteurs natifs ne rencontrent pas forcément. Pourtant, ces obstacles n'enlèvent rien à la richesse de nos expériences ou à la pertinence de nos idées. Ils illustrent simplement la complexité de la maîtrise d'une seconde langue. L'IA peut alors jouer un rôle précieux, en proposant des corrections qui améliorent la lisibilité tout en respectant la voix de l'auteur. Cela nous permet de participer plus activement à la littérature mondiale, en surmontant certaines barrières linguistiques sans trahir notre intention d'écriture. Comme beaucoup d'auteurs non natifs font déjà appel à des éditeurs pour peaufiner leurs textes, l'usage éthique de l'IA poursuit le même objectif. C'est une méthode plus rapide, accessible et économique d'obtenir un manuscrit cohérent et engageant — un outil de soutien, et non un substitut, qui aide à bâtir des ponts entre les cultures tout en maintenant l'authenticité du propos.

La liberté d'écrire avec l'IA

En conclusion, je souhaite faire partie des premières voix à défendre la liberté d'écrire avec l'IA, dans le cadre de règles claires. Le terme « limites éthiques » reste trop vague pour servir de guide. Je propose donc une règle concrète : autoriser l'IA à accomplir toute tâche qu'un éditeur humain effectue habituellement dans le domaine de l'écriture. Cela comprend la relecture, la reformulation, l'amélioration de la clarté ou du ton, l'identification des incohérences, la proposition de titres, le résumé du contenu et les suggestions structurelles. Ces tâches relèvent de l'édition traditionnelle, et il n'y a aucune raison d'en exclure l'IA.

Les écrivains non natifs, en particulier, ont tout à gagner de ces outils. Contrairement aux locuteurs natifs, nous pouvons rencontrer des difficultés avec certaines tournures ou structures qui nuisent à la clarté. L'IA peut aider à améliorer la lisibilité sans altérer la voix ni les idées, agissant comme un soutien technique au service d'une écriture plus fluide.

Enfin, si l'on applique cette règle — traiter l'IA comme un éditeur humain — alors aucune obligation de divulguer son usage ne devrait exister. Les auteurs n'ont jamais été tenus de mentionner les interventions éditoriales humaines. Le même principe doit valoir ici : si l'IA n'est qu'un assistant éditorial, la transparence supplémentaire n'est pas nécessaire. ◗

* auteur, lexicographe
et chercheur -Royaume-Uni

Le Maigret du CANARD

POINT DE VUE

Abdeslam Seddiki

Economiste, ancien ministre de l'Emploi et des Affaires sociales.

Dysfonctionnements des circuits de commercialisation

Alimentaire, mon cher Rahhou !

Le Conseil de la Concurrence vient de publier un avis (A/1/25) sur « l'état de la concurrence au niveau des circuits de distribution des produits alimentaires » (152 pages). Un document bien fourni et riche en données sur les produits alimentaires retenus dans l'analyse à savoir : produits laitiers (Lait pasteurisé et lait UHT, beurre, fromage fondu en format triangulaire) ; famille des pâtes alimentaires et couscous; famille des conserves végétales, plus précisément le double concentré de tomate et la confiture.

Globalement, on ne constate pas une grande différence entre les prix appliqués dans le secteur traditionnel et ceux appliqués par la GMS (grande et moyenne surface). Pour les prix moyens de vente des pâtes alimentaires, on constate que le circuit moderne affiche des prix globalement plus élevés que le circuit traditionnel.

Une forte concentration de la GMS

Par ailleurs, le marché moderne se caractérise par une forte concentration au bénéfice des deux enseignes connues sur la place à savoir Carrefour et Marjane qui détiennent à eux-seuls deux tiers des parts de marché. Cette concentration est doublée d'une concentration géographique : Rabat et Casablanca abritent 46% des points de vente et 50% de la superficie totale. C'est un secteur, de par sa structure oligopolistique, relativement « fermé » : il est difficile aux nouveaux rentrants d'obtenir une place. Preuve ? On compte à peine trois nouveaux entrants en 10 ans ! Les obstacles à l'entrée sont nombreux : montant d'investissement élevé, indisponibilité du foncier commercial, coût logistique élevé, barrières pour l'accès aux fournisseurs

Sur le plan macroéconomique, les circuits de distribution des produits alimentaires fonctionnent de manière efficiente grâce à une structuration progressive et une dynamique d'adaptation aux besoins du marché, assurant un approvisionnement régulier et constant du marché en produits alimentaires, même dans les périodes de crise. Cette efficience de fonctionnement est également attribuable à l'équilibre maintenu entre le circuit traditionnel et le circuit moderne. Le maintien de cette coexistence entre les deux circuits est essentiel pour préserver la diversité et l'équilibre du système de distribution alimentaire. Les circuits traditionnels, profondément ancrés dans les habitudes des consommateurs marocains, jouent un rôle crucial dans l'approvisionnement des zones rurales et des quartiers populaires, tout en offrant des produits adaptés aux besoins spécifiques de ces communautés. De leur côté, les GMS apportent une modernisation et une standardisation des pratiques commerciales, en garantissant un large choix de produits, une qualité constante et une expérience client structurée. Cette complémentarité permet de répondre à la fois aux attentes d'un consommateur en quête de proximité et à celles d'un public attiré par la modernité et la diversité. Encourager cette coexistence implique de soutenir les petits commerçants dans leur transition vers des pratiques plus professionnelles et numériques, tout en continuant à développer les infrastructures et la réglementation, permettant aux GMS de prospérer. Ensemble, ces deux modèles assurent un accès équitable aux produits alimentaires, renforçant ainsi la résilience et l'inclusivité du système de distribution marocain.

Cependant, le Conseil de la Concurrence relève une gouvernance du secteur marquée par la multiplicité des intervenants pénalisant l'efficacité de son organisation.

La résilience de « Moul Lhanout »

Contrairement, à ce qu'on pourrait penser a priori, le secteur du commerce et de la distribution au Maroc demeure amplement prédominé par le commerce traditionnel (grossistes, semi-grossistes et épiciers de quartier appelés communément moul'hanout), avec environ 80% du chiffre d'affaires et près de 99% des points de vente du secteur, et ce, malgré l'essor de la distribution moderne (grande distribution et E-commerce) durant ces dernières années.

D'ailleurs, les résultats de l'analyse menée sur les trois familles de produits analysées à titre d'illustration, corroborent cette conclusion dans la mesure où, les circuits de distribution traditionnels représentent près de 86% pour les produits laitiers, environ 75% pour la famille des conserves végétales (concentré de tomates et confiture) et plus de 95% pour la famille du couscous et des pâtes alimentaires.

Toutefois, les circuits de distribution traditionnels demeurent fragmentés et peu coordonnés compliquant la mise en œuvre des mesures d'accompagnement.

Précisément, avec ses 120 000 points de vente de détaillants et 4 000 grossistes au niveau national (sans compter le commerce non-sédentaire), le commerce traditionnel se distingue par sa forte fragmentation et la multiplicité des intermédiaires, rendant le circuit de distribution long et atomisé, avec en moyenne 3 à 4 maillons séparant le producteur du consommateur final. Ce constat s'amplifie davantage dans le rural où les souks hebdomadaires assurent une part significative du commerce des produits alimentaires transformés

En parallèle, les circuits de la distribution moderne de la GMS s'imposent progressivement avec l'accélération du rythme de leur développement. Le secteur affiche des taux de croissance à deux chiffres de ses principaux indicateurs économiques. Le chiffre d'affaires total s'élève en 2024, à plus de 40,9 milliards de dirhams (la part de l'alimentaire représentant près de 75% du CA), en progression de près de 17% en glissement annuel, et de 33% par rapport à 2021.

L'émergence de l'E-commerce

De même, le consommateur marocain est de plus en plus enclin à recourir à l'e-commerce, tandis que les opérateurs sont de plus en plus nombreux à proposer la commande de leurs produits via ce canal. Cette tendance est confirmée par la progression continue des paiements en ligne effectués par cartes bancaires marocaines. Les derniers chiffres disponibles du Centre Monétique Interbancaire (CMI) à fin septembre 2023, indiquent que le nombre total des sites marchands de supermarchés et d'hypermarchés recensés par le CMI s'élève à 1695 et que les opérations de paiement en ligne par cartes bancaires, marocaines (94% du total des transactions) et étrangères, affichent une croissance significative de l'ordre de 23,4% en nombre et 23,6% en montant en glissement annuel.

Dans l'ensemble, les marges commerciales brutes des différentes familles de produits examinées, ont enregistré une augmentation de manière continue durant ces trois dernières années, avec toutefois quelques nuances distinctives, contribuant ainsi à l'augmentation de l'inflation. Ainsi, il apparait qu'entre 2021 et 2022, les intervenants des deux circuits de distribution (traditionnel et moderne) ont répercuté, globalement, avec quelques nuances distinctives, une hausse des prix de vente supérieure à l'augmentation qu'ils ont subi sur leurs prix d'achat et de même, une baisse, entre 2022 et 2023 relativement moins importante à celle appliquée par les différents fournisseurs.

Par ailleurs, il importe de préciser que la marge brute des GMS précitée représente la marge avant, à laquelle, s'ajoute une deuxième marge arrière qui s'élève en moyenne à près de 9% (tous produits et enseignes confondus), et qui a, elle aussi, marqué une hausse chez certaines enseignes pour quelques produits analysés dans l'avis du Conseil.

Moderniser plus et améliorer la gouvernance

Comme on pouvait s'y attendre, l'avis du Conseil de la Concurrence s'est terminé par une série de recommandations portant sur la modernisation des circuits de distribution des produits alimentaires, l'accompagnement du développement du secteur en améliorant sa transparence. On mentionnera notamment les recommandations suivantes :

-Renforcer le cadre légal et réglementaire régissant le secteur des circuits de distribution des produits alimentaires en vue de l'adapter aux évolutions de son écosystème.

-Encadrer le dispositif de l'urbanisme commercial pour un développement harmonieux du tissu économique local et une meilleure intégration des activités commerciales dans l'aménagement urbain.

-Structurer et dynamiser le schéma de gouvernance des circuits de distribution des produits alimentaires pour une harmonisation des interventions institutionnelles.

-Instaurer un dispositif de veille et de collecte de données favorisant davantage la transparence du secteur.

-Soutenir l'offre de formation pour répondre aux besoins du secteur en ressources humaines.

-Réorganiser les chaînes d'approvisionnement pour accompagner la modernisation du commerce traditionnel.

-Renforcer la relation commerciale fournisseur-distributeur dans les circuits de la grande distribution en encadrant la coopération commerciale.

Trois remarques pour conclure : la première tient à l'absence d'un résumé exécutif qui faciliterait la lecture rapide du rapport. Heureusement, la partie relative aux conclusions et recommandations a comblé cette lacune ; la deuxième remarque porte sur la fiabilité des statistiques qui émanent pur l'essentiel des déclarations des fournisseurs et des vendeurs. Le Conseil devrait en principe émettre des réserves par rapport à ces données ; la troisième et dernière remarque est de forme. Le texte est truffé de sigles et il aurait fallu indiquer un listing des sigles utilisés. En définitive, le rapport mérite d'être lu et relu. ◗

Le MIGRATEUR

Mairie de New York

La nouvelle bête noire de Trump s'appelle Zohran Mamdani

Natif d'Ouganda et naturalisé américain en 2018, le candidat democrate à la mairie de New York cumule au yeux du president Trump qui menace de l'arrêter plusieurs défauts: musulman pratiquant, progressiste et pro-palestinien.

LAILA LAMRANI

Inconnu du grand public il y a encore quelques mois, Zohran Mamdani a créé la surprise en remportant, mardi 1er juillet, la primaire démocrate pour la mairie de New York. Il a largement devancé le gouverneur sortant Andrew Cuomo, pourtant donné grand favori du scrutin.

Pendant sa campagne, le candidat a multiplié les propositions chocs pour répondre à la vie chère : transports en commun gratuits, crèches sans frais, encadrement des loyers. Le tout financé par une taxation des plus riches. Un programme qui soulève des critiques jusque dans son propre camp. Malgré les désaccords il bénéficie de soutiens importants de la part de nombreuses figures de la gauche américaine, notamment Bernie Sanders ou d'Alexandria Ocasio-Cortez. Âgé de 33 ans, Zohran Mamdani représente la gauche de la gauche des démocrates. cet homme au style decontracté qui sait manier l'humour se revendique à la fois "progressiste et musulman". Zohran Mamdani fait parler de lui au lendemain de l'action du Hamas du 7 octobre en denonçant l'apartheid imposé par Israël et en évoquant un génocide. On lui reproche aussi son soutien au mouvement de boycott d'Israël et sa proximité avec plusieurs organisations musulmanes, comme le Democratic Muslim Club de New York, lié au parti démocrate pour promouvoir des personnalités musulmanes en politique.

Mamdani ne compte pas se laisser faire...

Apprécié par une jeunesse en quête de renouveau politique, mais boudé par les élites newyorkaises, il dérange plus d'un. A commencer par Donald Trump. Le président américain a publiquement menacé le futur maire de New York qui a déclaré dans la foulée de sa victoire qu'il "empêcherait les agents masqués de l'ICE [police fédérale chargée de l'immigration] d'expulser nos voisins ". "Dans ce cas, nous devrons l'arrêter", a-t-il déclaré lors de sa visite à "l'Alcatraz des alligators", un centre de rétention destiné à y enfermer des migrants. "Nous allons surveiller cela de très près, et beaucoup de gens disent qu'il est ici illégalement. Il est… vous savez, nous allons tout examiner. Et idéalement, il se révélera être bien moins qu'un communiste", a surenchéri Trump qui ment comme il respire. Fils de l'universitaire Mahmoud Mamdani et de la cinéaste Mira Nair, Zohran Mamdani est né en Ouganda et il a été naturalisé américain en 2018. Mais le jeune démocrate n'est pas du genre à encaisser sans réagir. « Nous n'accepterons pas cette intimidation", a-t-il répliqué lors d'une entrevue avec le média américain sur NBC considérant les déclarations du président comme une "attaque" contre la démocratie et contre les New-Yorkais qui "refusent de se tapir dans l'ombre". Le match Trump-Mamdani ne fait que commencer! ◗

Chasse aux migrants aux Etats-Unis

Cette application engagée qui fait fureur...

LAILA LAMRANI

Une application engagée fait fureur aux États-Unis. Et pour cause. Son nom : ICEBlock. Sa fonction n'a rien de ludique. Elle alerte ses utilisateurs, notamment les migrants clandestins, en temps réel, dans un rayon de 8 km, de la présence d'agents du ICE 9 la police de l'immigration américaine) avec la possibilité d'ajouter des détails comme l'apparence des agents ou de leurs véhicules. Pour les personnes concernées qui se trouvent sans le savoir à proximité des redoutables brigades ICE, l'application est d'une extrême importance en leur permettant de ne pas se faire prendre.

L'application a acquis une telle popularité, à laquelle a contribué un reportage de CNN, qu'elle trône à la troisième place des applications les plus téléchargées de l'App Store américain. ICEBlock (disponible seulement sur l'App Store américain), est devenue une épine de plus dans le pied de l'administration Trump. Lancée début avril par Joshua Aaron en réponse aux actions anti-immigration de l'administration Trump, l'application est au cœur d'une grosse controverse. La porte-parole de la Maison-Blanche, Karoline Leavitt, a accusé CNN d'inciter à la violence contre les agents de l'ICE, évoquant une hausse de 500 % des attaques. Des hauts responsables comme la secrétaire à la Sécurité intérieure Kristi Noem et la procureure générale Pam Bondi sont allés jusqu' à menacer de poursuites judiciaires le créateur de l'application, l'accusant de mettre en danger la vie des agents fédéraux. De son côté, Joshua Aaron affirme que l'application respecte la vie privée des utilisateurs et ne collecte aucune donnée personnelle, ce qu'a confirmé le site TechCrunch. ◗

L'inventeur de l'application Joshua Aaron.

le Canard Libéré

Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Rue Ibnou Katir résidence Al Mawlid II Imm. D RDC n°4
Maârif - Casablanca -
Tél : 0522 23 32 93
Fax : 0522 23 46 78
E-mail : contact@lecanardlibere.com
Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET DE LA RÉDACTION
Abdellah Chankou
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF
Abdellah Chankou

RÉDACTION
Jamil Manar
Amine Amerhoun,
Saliha Toumi, Ahmed Zoubaïr,
Laila Lamrani Amine et
Chaimaa El Omari Naib

CORRESPONDANT EN FRANCE ET EN EUROPE
Samir Berhil
s.berhil@lecanardlibere.com

CARICATURES
Boudali, Zag

WEBMASTER
Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE
Yahia Kamal

LOGISTIQUE
Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ
Essaadia HAKANI

Impression
Maroc Soir

DOSSIER PRESSE
Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL
2007 / 0025

ISSN 2028-0416

Et BATATI ET BATATA

Mot Fléchés

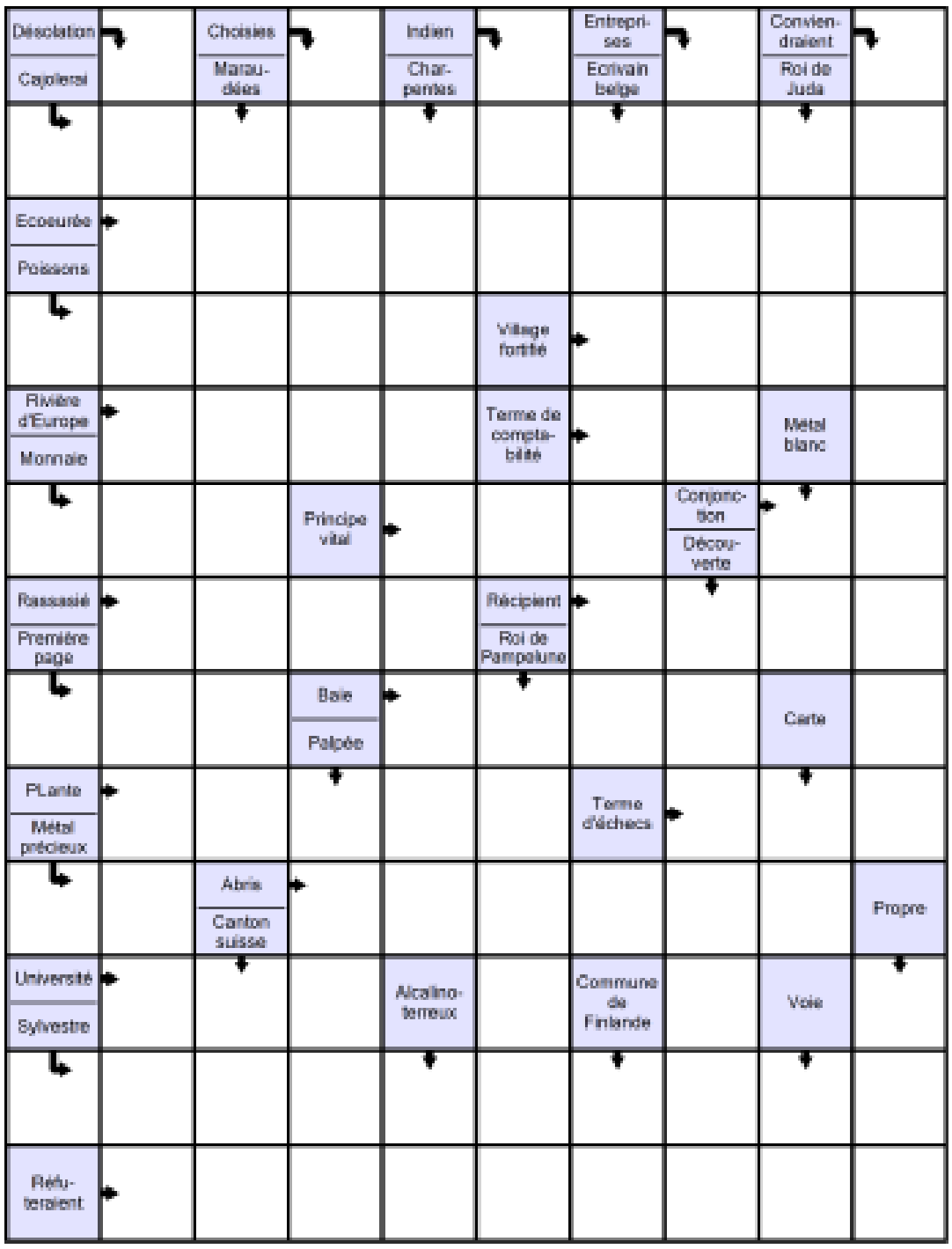

Mots croisés

Horizontalement :
1 : Il est au centre du film
2 : Atome
3 : Michel Such en connaît plusieurs sur l'eau.
4 : Métal
5 : Possessif - Pronom personnel
6 : Roi d'Israël - Enzyme
7 : Arbre
8 : Lieu souvent fréquenté par les personnages - Décor du film
9 : Paraphât
10 : Test de mesure - Animal qui cause la mort d'un des héros
11 : Ce que le groupe reçoit dans la scène de la photo - Jean-Claude l'est malgré lui
12 : L'un des acteurs du film

Verticalement :
1 : Un sketch dans le film - Assaisonnement
2 : Autrement dit - Exclamation
3 : Le film s'en inspire - Lieu du tournage
4 : Soldat
5 : Réfute - Indéfini - Partie de la journée
6 : Ile grecque - Il est présent au début du film
7 : A la mode - Demeurant
8 : Chacune a son nom mais est difficile à trouver dans les premières scènes - Universit
9 : Note - Metteur en scène du film

Mots Mêlés

S	R	E	I	L	I	O	V	E	H	C	E	P
E	S	S	U	E	N	H	C	E	R	A	V	T
G	E	R	E	G	L	A	G	U	N	E	S	E
A	U	E	E	A	S	E	H	C	A	B	I	L
L	G	H	B	L	U	R	E	G	R	E	S	I
L	A	C	A	P	E	L	L	E	T	S	E	F
I	V	O	R	A	L	G	U	E	S	S	L	S
U	E	R	C	E	S	R	E	V	E	I	U	R
Q	E	A	L	E	S	U	D	E	M	A	O	U
O	R	B	C	S	E	U	Q	O	C	L	M	E
C	A	U	N	I	A	B	S	T	E	L	A	G
S	M	S	E	T	T	E	V	E	R	C	B	A
E	R	E	M	F	R	U	S	E	T	I	K	N

COQUILLAGES
CREVETTES
KITESURF
VOILIERS
LAGUNES
NAGEURS
ROCHERS
ALGUES
BACHES
COQUES
ESTRAN
GALETS
LAISSE
MEDUSE
MOULES
VAGUES
VARECH
CRABE
ECUME
FILET
MAREE
PECHE
PELLE
PLAGE
SABLE
BAIN
SEAU
MER
VER

Su-Do-Ku

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

				8				
8		2					3	7
				7				
	6						9	
		3		5	9			
	1	9				6	8	
				9	2		4	1
					3			
4	5		1			3		

A méditer

« Désormais pour apprendre le français, il faudra savoir le français.»

Coluche, Revue de presse de 1980.

Solution des jeux du numéro précédent

Su-Do-Ku

3	5	2	9	7	1	4	6	8
1	9	4	2	8	6	5	3	7
7	8	6	4	3	5	9	1	2
6	2	5	8	1	4	3	7	9
9	4	1	3	6	7	2	8	5
8	3	7	5	2	9	1	4	6
4	6	3	7	9	2	8	5	1
2	1	8	6	5	3	7	9	4
5	7	9	1	4	8	6	2	3

Mots fléchés

Mots Mêlés

Mots mêlés « Les os »

Solution : ASTRAGALE.

Mots croisés

Et BATATI ET BATATA

Bambino courage

Une famille entière a été sauvée d'un incendie le 15 janvier dernier à Alvord, au Texas (Etats-Unis), grâce à l'un des enfants. L'enfant de 2 ans a averti ses parents et permis l'évacuation de la maison à temps.
Les deux parents, qui avaient récemment attrapé le Covid-19, avaient perdu le goût et l'odorat et n'ont pas senti l'odeur de fumée qui a envahi le logement, rapporte le New York Post relayé par CNews. Heureusement pour eux, l'un de leurs cinq enfants, âgé de 2 ans, a été réveillé par l'odeur.
Le garçon avait été à bonne école : le père, pompier volontaire depuis six ans, avait appris tous les bons réflexes en cas d'incendie à ses enfants. Le bambin s'est immédiatement précipité dans la chambre parentale en criant « Chaud, chaud ! ». L'incendie a détruit la maison et les deux voitures du couple sans faire aucun blessé.
« Il a sauvé toute notre famille », a témoigné la mère auprès de médias locaux. « C'est notre petit héros. » Le départ de feu aurait été causé par un radiateur à gaz. « Nous avions des détecteurs de fumée tout neufs, qui avaient moins d'un an », s'inquiète le père. « Aucun d'entre eux ne s'est déclenché. » ●

Pas mouillée la poule !

Une poule a été appréhendée lundi 31 janvier au matin alors qu'elle « furetait autour de la zone sécurisée du Pentagone », rapporte une organisation de défense des animaux. La maison poulaga qui veille sur le saint des saints a appelé l'Animal Welfare League of Arlington pour prendre le gallinacé en charge et la remettre dans un poulailler.
La poule a été aperçue autour d'un des bâtiments les mieux protégés du monde, tentant visiblement d'accéder à la zone sécurisée.
Cette tentative d'intrusion a également été rapportée par le Military Times. « S'est-elle simplement perdue, en tentant de traverser la rue ? », s'est interrogé le journal avec humour, en référence à une blague bien connue en anglais. « Ou est-ce une espionne en mission pour voler des secrets d'État ? Elle garde pour l'instant bec clos. » ●

Une première du GENRE !

Un habitant du canton de Lucerne, en Suisse, a essayé de profiter d'une souplesse administrative pour accomplir une escroquerie aux aides publiques. Il a changé de sexe à l'état civil afin de toucher une pension de retraite un an plus tôt, rapporte le Luzerner Zeitung.
Le sexagénaire a effectué début janvier toutes les démarches nécessaires pour être considéré comme une femme par l'État suisse, afin de toucher l'assurance vieillesse et survivants (AVS) un an plus tôt, relaie Le Figaro. Cette pension de retraite est en effet versée aux femmes à partir de 64 ans et aux hommes à partir de 65 ans.
Le Suisse a profité d'un allègement de la procédure de changement de sexe à l'état civil, instauré le 1er janvier 2022. Désormais, un tel changement ne requiert que le paiement de 75 francs suisses et un entretien de dix minutes permettant à l'agent d'état civil d'évaluer la « capacité de discernement » du demandeur. Un e première du GENRE ! ●

Rigolard

***Un patron demande à sa secrétaire de lui écrire une lettre** de recommandation pour ses supérieurs. En voici le texte !
Mon patron est toujours en train de travailler à son bureau avec assiduité et diligence, sans jamais **perdre son temps en jasant avec ses collègues. Jamais il ne** refuse de passer du temps pour aider les autres et, malgré cela, il **termine ses projets à temps.** Très souvent, il rallonge ses heures pour terminer son travail, parfois même en sautant les pauses café. **C'est une personne qui n'a absolument aucune** vanité en dépit de ses accomplissements remarquables et de sa grande **compétence en informatique. C'est le genre d'employé** de qui on parle avec grande estime et respect, le genre de personne **dont on ne peut se passer. Je crois fermement qu'il est prêt pour la** promotion qu'il demande, considérant tout ce qu'il nous ap**porte**.
L'entreprise en sortira grande gagnante.
Pas mal non ? Mais, voici ce qu'elle pense vraiment... Relisez les texte en gras.

***Un patron a beaucoup de mal de se faire respecter dans son entreprise.** Un matin, il n'en peut plus et décide de prendre une mesure radicale, il colle sur la porte de son bureau une grande affiche où il est marqué en caractères d'imprimerie LE PATRON ICI, C'EST MOI.
La journée passe et il se sent beaucoup mieux. Il va à ses rendez-vous avec un moral d'acier. En rentrant à son bureau le soir, il voit un « Post-it» que sa secrétaire avait collé en dessous de son affiche, où il y est écrit : «Votre femme a téléphoné, elle veut que vous lui rendiez son affiche immédiatement !».
***Un homme braque une banque et prend** des otages. - Il demande au premier otage :
« M'avez-vous vu voler la banque ? » - L'otage répond « Oui. » Le voleur, aussitôt, tire l'otage dans la tête. Puis, il demande au deuxième otage s'il l'a vu voler la banque. - L'otage répond : « Moi Non, mais ma femme, Oui ».

***Un crétin est en train de rouler sur l'autoroute** tout en écoutant la radio : ATTENTION !, ATTENTION ! nous avons un communiqué spécial de la police : on nous signale qu'un automobiliste roule à contresens sur l'autoroute 20. Soyez prudent...
L'imbécile se retourne vers sa femme: « Mais Germaine y sont fous à la radio : c'est pas un... c'est des dizaines et des dizaines d'automobilistes qui roulent à contresens ».

A VENDRE

Local à vendre bien situé

Superficie 250 m²

77 BD Ghandi
Casablanca-Anfa

Contact :

06 81 80 13 07

LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerktouni
Contactez-nous au 0661177444

Chic
optique
L'OPTICIEN QUI
SUBLIME VOTRE
REGARD
DES PRIX TENDRES À VOUS
CHATOUILLER LES YEUX
SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER
LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS
Angle Moulay Driss 1er et rue L'yser - Casablanca ● Tél : 05 22 82 90 21 ● Fax : 05 22 82 89 33 ● www.chicoptique.ma

Spécial

Développement durable

Les cahiers du Canard Libéré

Edition spéciale

Directeur de la publication **Abdellah Chankou**

DURABILITÉ
LE MAROC TRACE SA VOIE

EDITO

Le Maroc passe au vert

par Jamil Manar

Il ne fait aucun doute que le Maroc, pays faiblement émetteur de gaz à effet de serre, est engagé, résolument et sérieusement sur la voie des énergies renouvelables avec une certaine longueur d'avance qui lui permet d'envisager l'avenir avec optimisme. Cette anticipation procède d'une démarche volontariste et perspicace du souverain qui a abouti à la construction du plus grand complexe solaire au monde et à l'émergence de plusieurs centrales éoliennes. La démarche marocaine a ceci de particulier qu'elle va au-delà d'une simple volonté de réduire la dépendance nationale vis-à-vis des combustibles fossiles qui pèse lourd sur le budget de l'État. Elle projette de fait le pays dans l'après-pétrole qui a déjà commencé et qui concerne tous les secteurs d'activité. Pour ne pas être à la traîne, les géants de l'or noir européens investissent à coups de milliards dans l'énergie verte. De leurs choix dépendra la mobilité de demain et elle se déploie déjà sous nos yeux avec l'essor des voitures électriques et l'arrivée dans les années à venir d'avions sans CO2. L'objectif fixé par les Européens à l'horizon 2050 est très ambitieux. Atteindre la neutralité carbone. Cette dynamique vertueuse, appelée à se développer, valide la stratégie marocaine qui allie efficacité énergétique et protection de l'environnement. Ces deux préoccupations rejoignent les objectifs de l'économie circulaire qui peut être une excellente alternative à l'enfouissement des déchets qui pèche par son caractère à la fois polluant et onéreux. Dans un pays qui produit près de 6 millions de tonnes de déchets ménagers par an, il va sans dire que la valorisation énergétique de ces détritus permet une réduction assez substantielle des énergies fossiles. Les partis politiques gagneraient à s'approprier la question écologique en la transformant au moins en outil de gouvernance locale où il y a tant de choses à faire et à promouvoir (éclairage public, transport, etc.).

> ***Un effort considérable reste à déployer par les pouvoirs publics pour pousser certains industriels à accélérer leur transition vers des processus industriels plus respectueux de la biodiversité en les obligeant à se doter de stations d'épuration.***

C'est bien beau de verdir sa politique, de s'autoproclamer défenseur de la nature et de faire semblant de prendre conscience des dangers qui la menacent du fait des activités humaines. Quelque chose de concret et de salutaire manquera toujours au dispositif si les gros pollueurs, qui portent atteinte tous les jours à l'environnement, continuent à le massacrer sans qu'ils soient inquiétés. Un effort considérable reste à déployer par les pouvoirs publics pour pousser certains industriels à accélérer leur transition vers des processus industriels plus respectueux de la biodiversité en les obligeant à se doter de stations d'épuration. Objectif : éviter les rejets dangereux comme les métaux lourds dans les oueds, fleuves et rivières.

La même indifférence prévaut à l'échelle internationale face à l'urgence climatique. À cet effet, force est de constater que les dirigeants de la planète tardent à adopter des actes forts à la hauteur de la gravité de la situation comme l'avait si bien rappelé le souverain dans son plaidoyer à l'occasion de la COP 22 organisée en novembre 2016 à Marrakech, où il a souligné que l'humanité entière place de grands espoirs dans les décisions qui seront prises au cours de cette conférence dont les ardeurs seront toutefois refroidies avec l'annonce du retrait des États-Unis de Donald Trump des Accords de Paris sur le climat. Le président américain, qui aime le pétrole et ses dollars, est un climatosceptique dangereux qui considère que le changement climatique est un canular alors que la planète ne cesse de nous envoyer des messages de détresse (vagues de chaleurs sans précédent, feux de forêts à répétition et inondations meurtrières…). Aujourd'hui, de plus en plus d'entreprises d'ici et d'ailleurs, cherchent à «verdir » leur image pour se donner bonne conscience. Mais on est encore loin du compte. Subsistent encore des comportements, lourdement préjudiciables à la biodiversité, qui font rougir de honte.

Développement durable

Le Maroc prend les devants

Le développement durable est désormais une priorité nationale à laquelle le souverain accorde une importance particulière.Gravé dans le marbre de la Constitution de 2011, le droit à l'environnement aura constitué le point de départ pour l'élaboration d'unepolitique ambitieuse en la matière.

Ahmed Zoubaïr

Une stratégie porteuse de développement...

De nombreuses études et recherches internationales font état d'un épuisement sans précédent des ressources naturelles, d'une augmentation drastique de la pollution et d'une perturbation profonde de l'équilibre écologique, à l'échelle mondiale.» C'est le constat dressé par le Roi Mohammed VI dans le message qu'il avait adressé aux participants à la 8e conférence islamique des ministres de l'Environnement qui s'est tenue à Rabat en octobre 2019. Un constat sans ambages:«notre planète subit désormais, de plein fouet les préoccupants effets induits par cette situation alarmante, voire périlleuse, aux plans économique, social et sanitaire », avertit le chef de l'État. Convaincu de la nécessité vitale de protéger la planète, le Maroc a renouvelé son engagement environnemental aussi bien sur le plan national qu'international. En effet, le Royaume a toujours plaidé en faveur d'une action commune pour faire face aux défis planétaires. « Aucun pays aussi puissant soit-il, ne pouvant à lui seul y parvenir », avait affirmé le Roi dans son discours adressé aux ministres de l'environnement des pays islamiques en mettant l'accent sur l'importance de traiter ces questions dans le cadre d'une coopération étroite entre les États. Rappelant les engagements du Maroc dans ce sens, le Roi avait souligné que le Royaume s'est engagé dans une dynamique de mobilisation collective, aux niveaux national et international, en mettant en œuvre une politique volontariste de préservation de l'environnement et en intégrant la dimension environnementale dans les différentes stratégies sectorielles et les divers plans de développement. Le Royaume a, par ailleurs, inscrit le droit à l'environnement dans sa Constitution depuis 2011, franchissant ainsi un nouveau cap qui vient raffermir encore son engagement déterminé en la matière. Dans le cadre de ses engagements internationaux, le Maroc concourt activement à la mise en œuvre diligente des objectifs de développement durable des Nations Unies, à l'horizon 2030. Plusieurs projets ont été lancés afin de relever ce défi. C'est dans ce sens qu'un cadre de gouvernance et des plans sectoriels de développement durable ont été élaborés en vue de favoriser la transition vers une économie verte, à l'horizon 2030, avait annoncé le Souverain.

Disposant désormais d'une stratégie nationale de développement durable (SNDD), le Maroc a opté pour une approche collective afin de matérialiser ses ambitions. Conscient de l'importance d'une transformation culturelle profonde, fondée sur la sensibilisation accrue à l'environnement, la promotion de l'éducation à l'environnement, en particulier auprès des générations montantes et un ancrage de la culture du développement durable, le Maroc a fait le choix d'intégrer de cette culture capitale dans les programmes d'éducation et de formation.

Une académie islamique pour l'environnement

Le Maroc a d'ores et déjà mis en route le processus de création de l'Académie islamique pour l'environnement et le dévelop- pement durable qui a pour ambition d'approfondir la réflexion académique autour de cette thématique. L'annonce en a été faite en 2008 par le Roi Mohammed VI dans son message adressé aux participants à la 3e conférence islamique des ministres de l'Environnement.

« Ce projet commun, à vocation académique, a pour ambition d'ap- profondir la réflexion académique autour de cette thématique », a indiqué le Souverain. Il a, à cet égard, souligné l'importance de l'action environnementale collective qui permettra de renforcer la complémentarité et la coordination, l'échange d'expériences et de savoir-faire entre les pays en vue de promouvoir la coopération islamique commune.

« L'enjeu est de susciter une prise de conscience accrue des en- jeux environnementaux et de développement, actuels et futurs, et d'identifier les meilleurs moyens d'y faire face, en termes de gouvernance, de sciences, de technologies, de renforcement des compétences » avait-il soutenu notant que cette instance entend également, se hisser au rang de leader en développement durable, en adoptant des méthodes de travail, inspirées de notre culture islamique authentique, qui permettent de tirer judicieusement parti des ressources de notre planète. l

Royal Air Maroc Une compagnie aux ailes vertes

Face au défi climatique, Royal Air Maroc (RAM) a mis en place une stratégie de décarbonation ambitieuse visant à réduire de manière significative ses émissions de gaz à effet de serre. Objectif : promouvoir un transport aérien éco-responsable.

La RAM résolument engagée dans la réduction de son empreinte carbone.

Consciente de sa responsabilité face à l'urgence climatique et de ses enjeux majeurs, Royal Air Maroc a mis très tôt la préservation de l'environnement au cœur de ses priorités d'entreprise. La campagne nationale s'est ainsi engagée à mettre en œuvre une panoplie d'actions afin d'accélérer le processus de décarbonation dans le transport aérien national, visant, au même titre que les grands leaders de l'industrie, à réduire considérablement l'impact carbone dans le secteur aérien.

En effet, l'activité du secteur aérien étant génératrice d'émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine, Royal Air Maroc a mis au point un vaste programme permettant de réduire les émissions de CO2 de ses avions en s'équipant d'une flotte moderne et jeune et en renouvellement permanent. Par ailleurs et dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route NZE2050, plusieurs actions ont été menées, portant sur la transition vers le SAF (Sustainable Aviation Fuel – Carburant Durable). Royal Air Maroc est à la pointe de l'aviation durable en Afrique, la compagnie ayant opéré le premier vol neutre en carbone du continent. Ce vol historique s'est déroulé le 9 décembre 2023, de Casablanca à Dakar, en partenariat avec Afriquia SMDC. Un Boeing 787-9 a utilisé près de 9 tonnes de Carburant d'Aviation Durable (SAF), couvrant 40% des besoins du vol et permettant d'éviter l'émission de 23 tonnes de CO2. Dans la continuité de cet engagement fort, un vol international neutre en carbone, également alimenté par du SAF, a été opéré de Marrakech vers Paris le 20 février 2025, en collaboration avec VIVO Energy. Parallèlement à cette action, Royal Air Maroc participe activement aux ateliers et groupes de travail sur le SAF, organisés par l'IATA, l'ATAG (Air Transport Action Group) et l'AFRAA, soulignant son rôle de leader dans l'adoption de pratiques écologiquement responsables dans le domaine de l'aviation. Royal Air Maroc œuvre concrètement pour la décarbonation de l'aviation à travers son programme Fuel Efficiency qui a déjà permis à la compagnie de réduire son empreinte carbone de 8%. Ce programme repose sur des actions d'efficience innovantes en matière des opérations en vol (optimisation des plans de vols et des routes), au sol (optimisation du chargement et du centrage avion) et en maintenance (lavage, moteurs etc.), renouvellement de la flotte (introduction d'avions de nouvelle génération), etc. Dans le cadre de son ambitieux programme RSE, Royal Air Maroc a entrepris la conversion progressive de sa flotte de véhicules thermiques en véhicules tout électriques. La première phase de cette transition a été réalisée avec succès chez Royal Air Maroc, Ram Handling et RAM Express, la filiale nationale de RAM Express, la hissant au rang de première entreprise marocaine à s'équiper d'une flotte de véhicules 100% électriques. Cette transition verte a permis à la compagnie nationale de réduire son empreinte carbone de 400 tonnes par an, tout en améliorant la performance opérationnelle et en réduisant les coûts liés à la gestion de la flotte. Royal Air Maroc a également assuré l'ensemble des investissements et des mesures infrastructurelles nécessaires à cette transition. En plus des services d'intervention technique, environ 70 bornes de recharge électrique, dont certaines sont alimentées par l'énergie solaire, ont été installées au siège de la compagnie et dans les aéroports nationaux.

Par ailleurs, et à l'initiative de Royal Air Maroc, un groupe de travail a été constitué avec la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement (FM6), en vue d'établir le «Facteur d'Emission de Gaz à Effet de Serre (GES) du transport aérien marocain ».

Enfin, il est à noter que Royal Air Maroc a obtenu en 2023 les labels IEnvA (IATA Environmental Assessment) et IWT (IATA Illegal Wildlife Trade), délivrés par l'Association Internationale du Transport Aérien (IATA). Cette double certification récompense la transition environnementale de Royal Air Maroc et consacre son engagement continu en faveur de l'environnement, de la protection de la nature et du développement durable.

Au sol aussi, la RAM roule propre...

Ce n'est pas seulement dans les airs que le Groupe Royal Air Maroc déploie sa stratégie bas carbone. La compagnie a mis en œuvre plusieurs actions bas carbone au sol visant à réduire son impact environnemental. Dans ce cadre, la RAM a procédé au remplacement progressif des véhicules roulant à moteurs thermiques par des voitures totalement électriques. La première phase s'est déroulée avec succès, au niveau de la compagnie aérienne Royal Air Maroc, de la société de services aéroportuaires, Ram Handling et de la filiale RAM Express. Ce qui fait de la RAM l'une des premières entreprises marocaines à disposer d'une flotte automobile 100% électrique. Cette transition permet, désormais, au Groupe Royal Air Maroc, d'assurer une réduction de l'ordre de 400 tonnes par an de l'empreinte carbone, tout en améliorant les performances opérationnelles et en réduisant les coûts inhérents à la gestion du parc. En effet, pour cette première phase, près de 200 véhicules électriques (de type compacte et utilitaire) sont concernés par cette transition. Le Groupe Royal air Maroc s'est équipé auprès de « Leader Location », filiale du Groupe Auto-Hall ; et ce, dans le cadre de contrats en location longue durée. Le parc automobile électrique du Groupe Royal Air Maroc est réparti sur le siège social de la compagnie nationale à Casablanca et sur les aéroports suivants : Casablanca, Rabat, Oujda, Fès, Agadir, Marrakech, Dakhla, Laâyoune, Al Hoceima, Tétouan, Errachidia, Essaouira, Tanger et Nador. Suivront, dans une seconde phase, les véhicules d'assistance aéroportuaires. « Nous sommes très heureux aujourd'hui de concrétiser l'un de nos objectifs majeurs dans le cadre de notre démarche volontariste de lutte contre le réchauffement climatique. Cette action importante s'inscrit en ligne avec nos engagements de Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE), que nous allons poursuivre et renforcer en vue d'atteindre notre objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 », a déclaré Hamid Addou, Président Directeur Général du Groupe Royal Air Maroc. Dans ce cadre, le Groupe Royal Air Maroc fournit tout le dispositif lié à l'investissement et les infrastructures que nécessite cette transformation. Outre les services d'intervention technique, près de 70 bornes de recharge ont été installées dans les différents sites concernés, dont une majorité sont alimentées en énergie solaire. Elles sont réparties au niveau du siège de la compagnie nationale et des aéroports nationaux.

Pour répondre aux besoins des utilisateurs pour un usage inter-villes des véhicules, le Groupe Royal Air Maroc a souscrit à une solution d'alimentation permettant de recharger les véhicules dans des stations équipées. Cette solution offre une plus grande flexibilité tout en assurant une gestion optimisée des coûts de recharge.

Cette action s'ajoute à de nombreuses autres initiatives lancées par le Groupe Royal Air Maroc dans le cadre de sa politique RSE, telles que la production d'électricité à partir de panneaux photovoltaïques, la réduction de la consommation d'énergie dans ses installations et le tri et la valorisation des déchets. Ces efforts en faveur d'une éco-conduite responsable ont permis à Royal Air Maroc d'obtenir de nombreuses certifications et labels, dont le dernier en date est le label RSE décerné par la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM). Last but not least, deux bâtiments en exploitation de la compagnie nationale, dont un hangar industriel, sont les premiers en Afrique à obtenir le label environnemental LEED niveau GOLD.

Barid Al-Maghrib

Une conduite responsable

Ahmed Zoubaïr

Le groupe postal projette de développer sa flotte électrique en intégrant d'autres technologies durables.

Chez Barid Al-Maghrib, l'écologie n'est pas un slogan. C'est une réalité inscrite dans le fonctionnement de l'entreprise qui s'est dotée d'une stratégie d'écomobilité. Celle-ci s'est traduite par un engagement fort en faveur d'opérations postales respectueuses de l'environnement intégrant une flotte de véhicules électriques. Cette initiative s'inscrit dans les efforts continus du groupe pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre et promouvoir une modernisation durable du secteur postal marocain.

Barid Al-Maghrib a déployé en décembre 2024 un premier lot de 190 cyclomoteurs électriques destinés à la distribution du courrier et des colis dans sept grandes villes du Royaume : Laâyoune, Agadir, Marrakech, Fès, Casablanca, Tanger et Rabat. Un second lot de 250 unités supplémentaires est prévu d'ici la fin décembre 2024, portant le total à plus de 650 cyclomoteurs électriques d'ici 2025.

Ces cyclomoteurs, offrant une autonomie de 80 à 100 km, répondent parfaitement aux exigences techniques de la distribution quotidienne. Ils représentent une avancée majeure vers une gestion plus écologique des livraisons du dernier kilomètre. En remplaçant les véhicules traditionnels par des modèles électriques, Barid Al-Maghrib vise à diminuer significativement son empreinte carbone tout en améliorant l'efficacité de ses opérations. Cette initiative s'inscrit dans la continuité des actions déjà entreprises par Barid Al-Maghrib, notamment l'intégration de 225 véhicules électriques dans sa flotte depuis 2022. En adoptant ces solutions innovantes, le groupe réaffirme son rôle de pionnier dans la distribution verte et contribue activement et concrètement au développement durable du Maroc. Le déploiement de ces cyclomoteurs électriques aura un impact positif sur les communautés locales en réduisant la pollution atmosphérique et en améliorant la qualité de vie dans les villes concernées. De plus, cette transition vers des moyens de transport plus propres favorise la création d'emplois verts et stimule l'innovation technologique au sein du secteur postal.

Barid Al-Maghrib ne compte s'arrêter en si bon chemin. Le groupe postal projette de développer sa flotte électrique en intégrant d'autres technologies durables dans ses activités opérationnelles. L'objectif étant de poursuivre son engagement de réduction des émissions de gaz à effet de serre tout en assurant une distribution rapide et efficace des services postaux à travers l'ensemble du territoire national.

Mobilité durable

Des freins à lever

La route est loin d'être dégagée pour la mobilité durable au Maroc. A telle enseigne que les personnes qui ont fait le choix de se reconvertir dans l'éco-conduite ont vite déchanté, regrettant pour beaucoup d'entre eux d'avoir troqué leur véhicule thermique contre une voiture hybride ou électrique.

En cause, la subsistance d'un certain nombre de freins à caractère à la fois technique et politique. Il y a d'abord la cherté du modèle électrique d'environ 30% par rapport à la version classique du fait du régime fiscal en vigueur qui renchérit les prix à l'importation de ces biens pourtant largement subventionnés en Europe.

Résultat : malgré son lancement en 2017, le véhicule électrique n'arrive pas à percer (moins de 500 voitures full électrique en circulation au Maroc). Autre facteur rédhibitoire, l'absence d'une offre étoffée limitée à une dizaine de modèles proposée par quelques concessionnaires de renom. La crainte des méventes et les frais de stockage induits les poussent à mettre la pédale douce sur les achats et à privilégier plutôt les commandes.

Le peu de dynamisme du marché de la voiture électrique au Maroc trouve aussi son origine dans l'absence d'une filière de l'occasion, ce qui n'encourage pas les particuliers à acheter une voiture qu'ils ne peuvent pas revendre.

Usage des ressources en eau non conventionnelles

La démarche eau nette d'OCP

Ahmed Zoubaïr

La station d'épuration de Khouribga du groupe OCP

Eaux usées domestiques épurées, eaux dessalées, l'eau servant au transport… Le groupe OCP recourt en priorité à la réutilisation des eaux. Un procédé écologiquement responsable qui permet au géant mondial des phosphates de contribuer à la protection de l'environnement et à la préservation des ressources naturelles en eau douce. Ce positionnement stratégique, adopté par le groupe depuis le démarrage en 2008 de son programme industriel, commence déjà à donner ses fruits. En effet, plusieurs grands chantiers ont été lancés, faisant ainsi du groupe l'un des champions environnementaux du pays. L'un des exemples-phares de l'engagement d'OCP apparaît au niveau de la laverie "Merah Lahrach" qui montre la fibre écologique du groupe et son souci réel pour l'économie verte.

Cette laverie est la première au monde à utiliser, pour le lavage du phosphate, des eaux usées épurées, précise le groupe. Ces eaux proviennent de la station d'épuration des eaux usées (STEP) de la ville de Khouribga. Réalisée entre 2008 et 2010, cette station est dotée d'une capacité de 5 millions de m3/an. Elle a permis depuis sa mise en service de traiter quelque 45 millions de mètres cubes. Deux autres STEP ont vu le jour dans les sites miniers de Benguerir et Youssoufia. Avec ces deux réalisations, OCP a pu porter sa réutilisation industrielle des eaux épurées à environ 10 millions de m3 par an. Une partie des eaux en sortie de la STEP de Benguerir sert aussi à l'arrosage des espaces verts de la Ville Verte Mohammed VI. Une grande économie d'énergie est également réalisée au niveau de ces différents sites. Selon les experts du groupe, « la valorisation énergétique du biogaz issu du processus de traitement des eaux usées, permet de couvrir les besoins électriques des STEP à hauteur de 30% ». Le groupe a lancé, par ailleurs, plusieurs études de faisabilité pour renforcer les capacités de réutilisation industrielle des eaux usées épurées, à partir de STEP nouvelles ou existantes. S'agissant du dessalement de l'eau de mer, OCP compte sur cette option pour couvrir la totalité des besoins additionnels requis par son développement industriel, sans aucune demande complémentaire en eaux conventionnelles. Un projet est en cours depuis 2016 à Jorf Lasfar. La plateforme industrielle de ce site est alimentée depuis 2016 par la plus grande station de dessalement au Maroc avec une capacité annuelle de 25 millions de m3. « La station utilise le procédé d'osmose inverse, un procédé de production d'eau douce qu'OCP maîtrise depuis le démarrage de sa station de dessalement à Laâyoune en 2006».

Groupe Barid Al-Maghrib

Pour une distribution 100% écologique

Al Omrane, acteur public engagé Le développement durable comme fondation

Il était naturel que le groupe intègre les préoccupations sociales, environnementales et économiques au cœur de sa stratégie d'entreprise en interagissant avec les différentes parties prenantes.

Groupe bâtisseur engagé dans le développement durable et responsable socialement, il s'évertue depuis sa création, en raison principalement de son positionnement social, à être une entreprise-modèle dans ce domaine.
Dès 2013, le groupe Al Omrane formalise cet engagement à travers l'adoption de la charte nationale de l'environnement et du développement durable et la mise en place d'un plan de gestion environnemental et sociétal, et plus récemment l'obtention du Label RSE de la CGEM. Ainsi, Al Omrane fait de cette exigence l'élément moteur de tous les chantiers qu'il lance, et consolide en permanence son niveau de maturité en matière de RSE à travers une multitude d'actions menées et projetées.
Cette exigence se traduit à travers son approche intégrée pour un habitat durable. Il s'est mis d'abord en conformité avec la réglementation thermique et l'accessibilité, et a retranscrit cette exigence dans ses conventions avec ses partenaires.
Il donne l'exemple en mettant à niveau énergétiquement ses sièges et bâtiments qu'il occupe. Il s'appuie également sur l'innovation et R&D en lançant des projets pilotes en efficacité énergétique dans les logements sociaux (en partenariat avec l'Union Européenne et l'AMEE). La durabilité est respectée en amont, d'abord dans le choix des matériaux de construction, ensuite dans les techniques d'aménagement déployées, en passant par la conception/construction et l'amélioration du concept des bâtiments. Dans la continuité de ce type d'actions,
Al Omrane s'appuie pour cela sur l'expertise de l'Institut de recherche en énergie solaire et énergies nouvelles (IRESEN) pour l'amélioration continue des procédés et de l'empreinte carbone des constructions, et sur celle des chercheurs du CNRST (Centre National de Recherche Scientifique et Technique) pour des matériaux et approche novatrice.

Le groupe mise sur l'habitat durable...

Les deux entités ont officialisé leur collaboration à travers une convention sur la base de laquelle elles conjuguent leurs efforts et leurs moyens et compétences humaines et matérielles pour innover en matière de construction durable, d'efficacité énergétique des bâtiments, avec l'implication de startups novatrices dans ce domaine.
Sur le plan concret, le Groupe a initié des projets pilotes, mais également une approche responsable des bâtiments et des espaces qu'il est chargé de développer. À Tamesna, le Groupe réalise actuellement l'opération Dalia véritable projet pilote innovant HQE. Il s'agit de 32 logements intégrant une enveloppe avec conforts thermiques et acoustiques, puits de lumière naturelle et chauffe-eaux solaires individuels. Le Groupe accompagne, enfin, les chercheurs dans le développement de leurs recherches à savoir un nouveau procédé de construction à base d'un matériau économique et durable appelé « Monomur Alternatif Silico-Calcaire Expansé (MASCE) », et un second projet portant sur la valorisation de la gangue de charbon dans la fabrication de matériaux hybrides à caractère liant hydraulique innovant écologique et durable appelé « Brique de Jerada ».
Au regard des enjeux sociaux et environnementaux du Groupe, Al Omrane a fait ainsi le pari d'entreprendre une démarche de Responsabilité sociétale, étant convaincu que sa performance globale est directement corrélée à sa performance sociétale.
Par sa mission sociale, en tant qu'acteur public qui contribue à améliorer les conditions d'habitat des Marocains, Al Omrane possède un fort ADN social, et place le citoyen, au sens large, au cœur de ses actions.
Il a été donc naturel mais essentiel, que le Groupe intègre les préoccupations sociales, environnementales et économiques dans ses activités et dans ses interactions en permanence avec ses différentes parties prenantes et son écosystème. En effet, lorsqu'elle est pleinement intégrée dans la stratégie de l'entreprise, la RSE est un outil permettant de rendre son fonctionnement plus agile et d'améliorer la pérennité de sa performance.

Eco-Cité Zenata Une ville durable à dimension humaine

Initiée sur hautes instructions royales, la nouvelle ville intelligente de Zenata répond dans son approche innovante à une démarche d'écoconception qui révolutionne la vie urbaine.

Ahmed Zoubaïr

Au carrefour des deux plus grandes villes du Royaume, Rabat, la capitale administrative et Casablanca, la capitale économique, une nouvelle ville aux ambitions écologiques est en train de sortir de terre. S'étendant sur une superficie de 1.860 ha qui représente l'une des dernières réserves foncières du Grand Casablanca, destinée à accueillir 300.000 habitants et créer 100.000 emplois, l'éco-cité Zenata, qui a été inaugurée par le souverain en 2006, se veut une ville durable et intelligente dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée à la société d'aménagement de Zenata (SAZ), filiale du groupe CDG.

Celle-ci a fait appel au cabinet français Reichen & Robert et a bénéficié du soutien financier de l'Agence française de développement (AFD) et de la Banque européenne d'investissement (BEI).

Les travaux dans l'Eco-Cité Zenata, qui a tous les atouts pour faire oublier les ratages des villes nouvelles, se poursuivent à un rythme soutenu. En effet, la Société d'aménagement Zenata et ses partenaires mettent les bouchées doubles afin de respecter les plannings initiaux de réalisation de cette ville « verte » aux portes de la métropole. Selon les prévisions actualisées, le quartier sud de l'Eco-cité abritera un pôle santé intégré avec l'ouverture, d'un hôpital. Un campus universitaire international y verra le jour cette même année. Il connaîtra également l'ouverture de la 2e phase du centre commercial suprarégional dont la première phase a été ouverte au public en mars 2016. Le pôle Sud de la ville comprendra également un quartier d'affaires à proximité de la gare ferroviaire en cours d'aménagement dans la ville. Plusieurs immeubles bureaux sont déjà en cours de finalisation au niveau de cette zone.

Première ville africaine labellisée Eco-City Label

Développant des projets d'aménagement d'un genre nouveau, l'Eco-Cité Zenata est la première ville à avoir obtenu le label de performance «Eco-City Label » (ECL), délivré par Cerway (organisme international et opérateur certificateur de HQE™). Cette certification avait été obtenue lors de la 22e conférence des parties à la Conventioncadre des Nations unies sur les changements climatiques, COP 22, qui s'est tenue, en 2016 à Marrakech. Ce label a pour vocation d'accompagner les acteurs locaux, notamment dans l'amélioration de la gouvernance de leur projet. En effet, la certification HQE Aménagement contribue à l'atteinte des Objectifs de Développement durable de l'ONU en favorisant l'engagement de tous les acteurs, citoyens compris, pour intégrer de manière systématique à leurs projets de territoires des actions positives pour l'avenir de la planète. L'Eco-cité de Zenata constitue par ailleurs un exemple réussi d'application du référentiel de cette certification en s'appuyant sur 3 axes principaux. Il s'agit de l'inclusion sociale, du développement économique et du développement urbain innovant et durable. Selon les dirigeants de la SAZ, le défi est de construire une ville intelligente en termes de mobilité, d'accès aux soins, d'équité sociale, d'exploitation de l'espace public, de sécurité, de gestion des réseaux et de traitement des déchets.

Pari ambitieux

À titre d'exemple, les espaces verts à l'Eco-cité de Zenata représentent 30 % de l'ensemble de la superficie de la ville, soit 15 m3 par habitant alors que la recommandation de l'OMS se situe autour de 10 %. Ce qui s'apparente à une grande révolution au Maroc dont les villes, en raison d'une politique urbanistique fondée principalement sur le tout-béton, sont généralement fâchées avec la nature. Modèle de ville durable servie par une démarche innovante, l'Eco-Cité Zenata entend placer l'Humain au cœur de sa démarche tout en se fixant l'objectif de réduire au maximum les impacts environnementaux. C'est ainsi que cette ville du futur se présente comme un projet inclusif à dimension sociale qui intègre dans sa conception de départ l'ensemble des populations du territoire notamment les bidonvilles, les industries et les cabanons en occupation temporaire du littoral. Sur le plan économique, les promoteurs de la cité se sont fixé l'objectif de garantir 100 000 emplois à ses 300 000 habitants. Pour tenir ce pari ambitieux, ils ont parié sur trois activités de services à forte valeur ajoutée : Le Campus universitaire international, le centre de santé intégré et le centre commercial supra régional. Visant l'émergence de nouvelles pratiques urbaines, leur développement et leur diffusion, les responsables de la SAZ se sont engagés pour la création d'un cadre d'action commun. C'est ainsi que le référentiel Eco-cité adopté par la ville s'est érigé en base de réflexion sur l'aménagement durable en Afrique. Véritable « feuille de route », ce référentiel représente un cadre méthodologique permettant d'atteindre des objectifs flexibles, à des enjeux communs à l'ensemble de l'Afrique, tels que la gestion des déchets, la gestion de l'eau, ou le recasement.

Décarbonation industrielle

Une dynamique collective au service d'une économie créative

Mohammed EL KETTANI,
Expert International Stratégie, Développement Durable et Innovation.

L'économie internationale est confrontée au double challenge du maintien de la stabilité macroéconomique et de la lutte contre les changements climatiques. Notre système productif national est très exposé aux chocs peu prévisibles et aux ruptures considérables que connait le monde par les temps qui courent. Toutes les transformations à l'œuvre impliquent une refonte totale du modèle industriel qu'il nous faut construire sur des bases saines et tangibles. Dans cette dynamique, la décarbonation représente un grand défi et ouvre un avenir rempli d'opportunités aux entreprises marocaines en quête de croissance et de performance.

Force est de constater que malgré les efforts consentis ces dernières années, les différents programmes menés sont arrivés à bout de souffle et doivent être renouvelés en prenant davantage en compte les obstacles exprimés par les opérateurs et en offrant plus de liberté et de simplification.

En même temps, il ne fait aucun doute que l'usage des technologies avancées demeure essentiel pour aboutir à un changement transformationnel et une décarbonation efficiente touchant tous les secteurs vitaux de l'économie marocaine.

Dans une logique d'amélioration continue, il est nécessaire d'aller vers une combinaison de la réglementation et de l'investissement pour réussir le processus complexe de la décarbonation. Dans ce sens, la CGEM a élaboré en collaboration avec la Banque Européenne d'Investissement – BEI, un

guide volontariste destiné aux entreprises marocaines de toutes tailles et tous secteurs confondus, contenant une offre de formation et d'appui technique pour réussir la décarbonation industrielle dans des conditions optimales et en phase avec les réalités du marché. Ce cadre d'actions comporte une palette de programmes de financements durables et un ensemble de pratiques totalement innovantes visant à accompagner les entreprises vers une trajectoire de neutralité carbone. Ce type de mesure démontre l'importance d'un engagement coordonné pour fédérer les acteurs et les embarquer dans cette aventure collective.

Incontestablement, la décarbonation nécessite des mesures très courageuses. En clair, il est absolument crucial de procéder au plafonnement des émissions par secteur, avec des objectifs chiffrés et conformes à l'atteinte des objectifs de neutralité carbone d'ici 2050. Cette initiative peut envoyer un signal fort au tissu économique pour infléchir les investissements vers les infrastructures vertes et les modes productifs à faibles émissions.

Il n'existe pas de solution miracle ou simpliste pour faire passer l'industrie marocaine à la carboneutralité. Il faut dire qu'il est nécessaire d'explorer une multitude de solutions au regard des spécificités de chaque domaine. Clairement, les possibilités de changement profond varieront également d'un territoire à l'autre, en fonction du niveau de développement infrastructurel, de la richesse du mix énergétique et de la capacité de l'écosystème à promouvoir des innovations de rupture à l'instar des technologies de captage et de stockage de carbone – CCUS qui constituent un levier puissant en matière de décarbonation et gagneraient à se déployer dans une logique partenariale.

En somme, il est inutile de laisser les débats s'égarer dans la multiplication et le chevauchement de mesures techniques sans cohérence générale. Pour cela, le plus important est de dépasser les clivages politiques qui peuvent paralyser la concrétisation d'une stratégie de décarbonation globalisante et de se concentrer sur l'actionnement d'une véritable intéroperabilité des normes et la structuration de nouvelles filières à la bonne échelle pour garantir un progrès continu vers une économie partagée, ouverte sur le monde et créatrice de richesses.

NOUVELLE BMW i5,

L'ÉLÉGANCE REDÉFINIE.

La Nouvelle BMW i5 redéfinit les codes de la berline moderne, en alliant élégance et innovation.

Ce modèle 100 % électrique incarne l'équilibre parfait entre puissance silencieuse, design expressif et plaisir de conduite.

Son intérieur raffiné séduit par un design épuré, des matériaux haut de gamme et un espace généreux, pensé pour le confort de tous les occupants.

Dotée d'une autonomie pouvant atteindre jusqu'à 582 km, la BMW i5 vous est livrée avec une borne de recharge 22 kW offerte, pour une recharge à domicile rapide, simple et sécurisée.

Smeia
Importateur exclusif
Angle boulevard Moulay Slimane
et boulevard Tamiri Mohammed El Bakkai.
Route côtière de Mohammedia – Casablanca
Téléphone : 080 2000 700
E-mail : contact@smeia.com

Réseau Smeia
Casablanca : Smeia Casablanca 05 22 40 07 00
Rabat : Ryad Auto – Groupe Smeia 05 37 71 62 00
Tanger : Smeia Tanger 0539 39 30/40
Marrakech : Smeia Marrakech 05 24 32 72 32/35
Fès : Smeia Fès 05 35 72 44 44
Oujda : Smeia Oujda 05 36 71 82 82
Agadir : Soutra Agadir 05 28 84 74 28/29

N° direct 080 2000 700